

RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2023





P.14

AGRICULTEUR DANS LE
PARC NATIONAL DE ZAH
SOO AU TCHAD

© V.Caffè / Noé

SOMMAIRE



P.56

LA GRANDE BARDANE
(ARCTIUM LAPPA)

© Nathalie Fichet

En couverture : Vue du littoral dans le Parc National de Conkouati-Douli au Congo
© Arthur Laboureur

Coordination éditoriale : Valentine Caffè
Graphisme : chriscopin.com

Noé
47 rue Clisson, 75013 PARIS
21 rue de la République, 13002 MARSEILLE



p. 4 ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

p. 6 NOTRE MISSION

p. 10 NOTRE IMPACT

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

p. 17 NOÉ, UN ACTEUR RECONNU DE LA CONSERVATION À L'INTERNATIONAL

p. 18 NOS MODALITÉS D'INTERVENTION ET NOTRE APPROCHE PAYSAGE

p. 23 NOS PRIORITÉS D'ACTION

p. 24 PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI (CONGO)

p. 28 PARC NATIONAL DE ZAH SOO (TCHAD)

p. 32 RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA (NIGER)

p. 36 PROJET ECONOBIO AU GHANA

p. 40 PROJET BIONAT AU CAMEROUN

p. 44 PROJET DE CONSERVATION DU PANGOLIN AU CAMEROUN

p. 48 PROJET CASEVE AU CAMEROUN

p. 52 PROJET DE LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION SUR L'ÎLE DE MOHÉLI AUX COMORES



P.39

WAHID ARIMIYAW, COORDINATEUR DE PROJET AU GHANA

ACTIVITÉS EN FRANCE

p. 58 UN ACTEUR ENGAGÉ DEPUIS PLUS DE 20 ANS POUR SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

p. 62 BIODIVERSITÉ AGRICOLE

p. 66 BIODIVERSITÉ URBAINE

p. 70 BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

p. 74 OBSERVATOIRES DE LA BIODIVERSITÉ

p. 78 PROJET DE CONSERVATION DES FORÊTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

ENSEMBLE, NOUS AGISSONS POUR CONSTRUIRE UN MONDE VIVANT ET DURABLE

p. 84 LES PARTENAIRES DE NOÉ

NOTRE GOUVERNANCE

p. 88 NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOS FINANCES

p. 94 BILAN FINANCIER

© Abdul Wahid Arimiya

BIODIVERSITÉ ET CLIMAT, LES 2 FACES DE LA MÊME PIÈCE !



Arnaud Greth,
Président
Fondateur de Noé

Célébrités, journalistes, scientifiques, influenceur.euses, jeunes activistes... depuis une décennie, ils sont nombreux.es à porter la cause du climat dans les médias, auprès des décideur.euses politiques, sur les réseaux sociaux, aidés des rapports alarmants du GIEC. En parallèle, l'importance de la biodiversité, longtemps oubliée dans ce combat pour la survie de l'humanité, commence à peine à émerger. Et pas suffisamment au regard de l'urgence à agir !

Pourtant les crises du climat et de la biodiversité sont liées et s'auto-alimentent. Elles sont d'abord reliées par une même cause : l'activité humaine (énergies fossiles, transports, agriculture, modes de vie, ...) qui détruit le vivant et réchauffe le climat. Ensuite, **l'augmentation moyenne des températures exacerbe la perte de biodiversité.** Elle provoque par exemple la disparition locale d'espèces, la mortalité massive d'animaux ou de plantes lors de catastrophes climatiques, la propagation d'insectes invasifs et parasites responsables de la transmission de maladies... Enfin, cette perte de biodiversité affecte à son tour dangereusement le climat : les **écosystèmes** dégradés ne jouent plus leur rôle dans **l'absorption des gaz à effet de serre**, ou dans la réduction des risques d'**inondation** ou de sécheresse,



Chez Noé, nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour agir et sommes plus que jamais convaincus de l'importance de notre mission sociale : **sauvegarder et restaurer la biodiversité, pour le bien-être de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine.** ∞

ÉDITO

PARC NATIONAL DE ZAH SOO
AU TCHAD



© F.Guillot/Noé

par exemple. **Les deux crises, celle du climat et du vivant, doivent donc être adressées ensemble et globalement.** Le vivant est notre meilleur allié pour limiter et contrer le réchauffement climatique. Limiter les changements climatiques globaux sera indispensable pour réduire l'érosion de la biodiversité.

La nature produit **l'oxygène** que nous respirons, **l'eau** que nous buvons, la majorité des **aliments** que nous mangeons. Elle atténue le changement climatique et plus de 50 % du PIB mondial dépend de la nature et des services qu'elle nous rend. Si la biodiversité s'effondre, c'est toute l'humanité qui s'effondre. Les degrés d'atteinte aux écosystèmes varient d'un pays à l'autre, mais tous les pays du monde font face à un déclin de la biodiversité. Dans certaines régions, particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique et à la perte de biodiversité, ce scénario catastrophe est déjà une réalité.

La nature nous a montré qu'elle a les capacités de résister et de cicatrifier. Mais pour cela, il faut agir vite et à une échelle sans précédent. **Et il faut des moyens !** Le budget alloué à la restauration de la nature représente à peine 1% du financement dédié à la crise climatique mondiale. C'est dérisoire et injuste ! En France les

financements publics alloués à la nature, environ 2,3 Md€ en 2022, sont là aussi loin d'être à la hauteur de l'enjeu (en comparaison, les dépenses publiques néfastes pour la biodiversité sont 4,4 fois supérieures). **La mobilisation du secteur privé est donc nécessaire.** Noé accompagne les entreprises à devenir des acteurs du changement en faveur de la biodiversité.

Chez Noé, nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour agir et sommes plus que jamais convaincu.e.s de l'importance de notre **mission sociale : sauvegarder et restaurer la biodiversité**, pour le bien-être de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine. En 2023, nous avons redoublé d'efforts. Ce rapport d'activités vous le montrera, vu la diversité de nos actions et programmes, et leurs impacts et résultats, en France et à l'international.

Alors, célébrités, journalistes, talents de la Silicon Valley, scientifiques, influenceur.euses, jeunes activistes... **rejoignez-nous pour défendre à nos côtés la nature**, solliciter l'intérêt des bailleurs et des politiques, et assurer un avenir durable aux générations futures !



PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI
EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

NOTRE MISSION :

*Sauvegarder et restaurer la
biodiversité, pour le bien-être
de toutes les espèces vivantes,
y compris de l'espèce humaine*

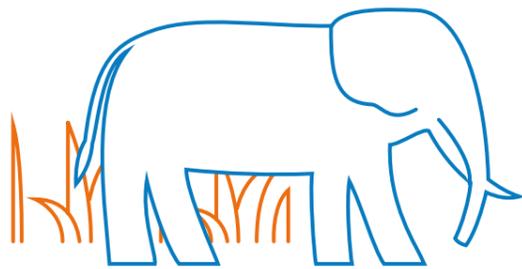
L'ASSOCIATION NOÉ SAUVEGARDE LA BIODIVERSITÉ DEPUIS PLUS DE 20 ANS, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



PRÉSERVER
LES ESPACES NATURELS



RESTAURER CEUX QUE NOUS AVONS
TROP ALTÉRÉS PAR LE PASSÉ



SAUVEGARDER LES ESPÈCES
VIVANTES MENACÉES



ACCOMPAGNER LES INDIVIDUS ET LES
ENTREPRISES À RÉDUIRE LEUR PRESSION SUR
LE VIVANT ET À SE RECONNECTER À LA NATURE

Nous sommes **l'une des rares ONG françaises engagée à 100% pour sauver la biodiversité**. Notre vision est de réinventer un monde vivant et durable, où biodiversité et humanité vivent en harmonie. Nous sommes guidés par nos valeurs : notre agilité et notre capacité d'innovation font notre fierté. Nous sommes une ONG à taille humaine et développons une culture forte de la coopération car, on le sait, seuls nous n'arriverons pas à inverser la tendance de l'effondrement du vivant. Il y a trop à faire.

responsabilité

audace

passion

culture du résultat

collaboration



LES HIPPOTRAGUES TROUVENT
REFUGE DANS LE PARC
NATIONAL DE ZAH SOO AU
TCHAD

NOÉ DIALOGUE ET S'ALLIE AVEC :

LES ORGANISATIONS de la société civile : ONG, communautés locales, coopératives de producteur.ices, gestionnaires d'espaces communautaires... De par leur ancrage local, elles sont les mieux placées pour identifier les pressions que subissent leurs écosystèmes et les limiter. Nous renforçons leurs capacités pour qu'elles soient actrices du changement sur leurs propres territoires.

LES INDIVIDUS. Nous leur donnons le pouvoir de protéger leur patrimoine naturel indispensable à leur développement et à leur survie.

LE MONDE ÉCONOMIQUE parce qu'il a un rôle déterminant dans la dégradation mais aussi dans la sauvegarde de la nature. Nous mobilisons les acteur.ices pour participer financièrement à la restauration de la biodiversité, nous les amenons à changer leurs pratiques et incitons ceux qui ne se parlent habituellement pas, à dialoguer, à explorer et à expérimenter des solutions communes pour le bien de la nature.

LES GOUVERNEMENTS des pays dans lesquels nous agissons et les collectivités locales en France car leur mobilisation est essentielle. Nous les amenons à porter des politiques publiques ambitieuses qui incitent, encadrent et soutiennent les nécessaires changements.

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

En France métropolitaine, avec **notre approche systémique**, nous mobilisons et outillons les acteur.ices de la société civile pour **les inciter à adopter des pratiques favorables à la biodiversité** à travers des actions :

- de sensibilisation et d'accompagnement des particuliers, entreprises et collectivités.
- de plaidoyer auprès des décideur.ices politiques pour influencer les politiques publiques en matière de biodiversité.

Au sein des autres pays et territoires français d'Outre-mer dans lesquels nous intervenons, nous protégeons et valorisons des **paysages naturels d'importance cruciale pour la biodiversité**. Notre objectif est d'inverser la perte de biodiversité, apporter des solutions fondées sur la nature pour **atténuer le changement climatique** et ses impacts et soutenir le développement d'une économie locale positive et favorable à la nature.

Nous n'avons pas de réponse unique, nous nous adaptons au contexte d'intervention et aux besoins des pays dans lesquels nous agissons. Soit nous gérons des aires protégées en partenariat avec les États, soit nous apportons un appui technique à des espaces ayant un fort intérêt pour la biodiversité, gérés par des acteurs privés ou des communautés locales.

NOTRE IMPACT

+ de **200** 
collaborateur.ice.s

dont 95% sont originaires des pays dans lesquels ils et elles agissent



© Noé

© Noé



© Noé

+ de **1.37M€** 
 ont été générés par les filières pro-biodiversité bénéficiant à plus de 2 900 producteurIce.s, dont 72% de femmes au Ghana 



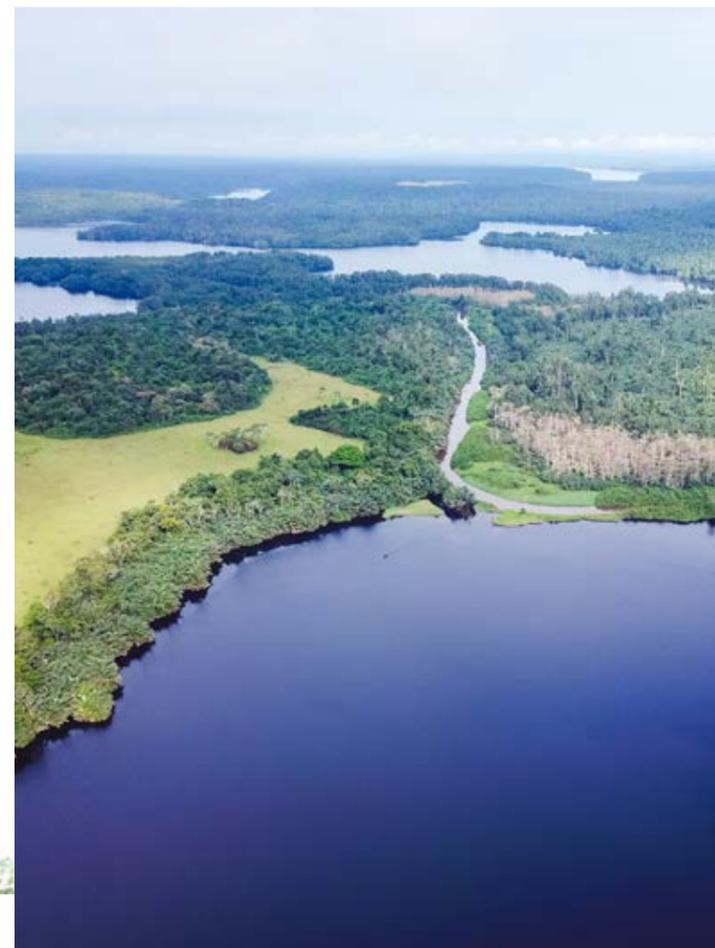
© V. Carfè/Noé

 **7** pays d'intervention

 près de **40** **partenaires privés**

1 35 000 
bénéficiaires directs et indirects
 ont augmenté leurs revenus quotidiens en préservant la biodiversité

107 000 km²
 d'espaces protégés en délégation de gestion (Tchad, Niger, Congo)

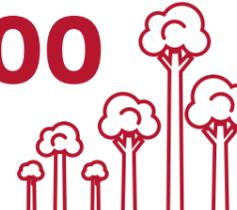


© istock-photos

© Arthur Laboureur



15 filières économiques durables et régénératives soutenues 
 (cacao, miel, karité, coco, etc...)

300 000 
hectares de forêt tropicale humide protégée

 **12** osc
 (organisations de la société civile) du Sud partenaires



80 espèces
d'importances protégées



© istock-photos

70 000 hectares

de filières agricoles accompagnées dans l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité en France



4 500 jardins reconnus pour leur gestion écologique



© Noé



23 000 personnes ont été sensibilisées à la protection de l'environnement

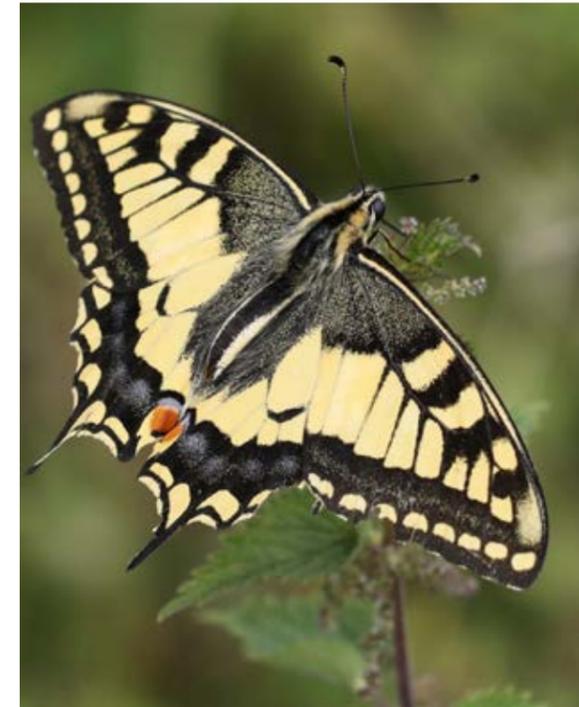


© Noé

1 million d'observations participatives



de faune, flore et fonge en France depuis 2018



© istock-photos

+ de **100 espèces de papillons**



de jour et nuit observées chaque année

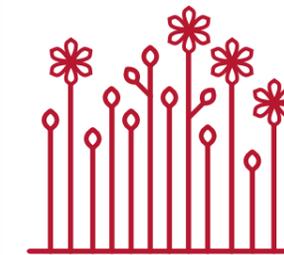
146 coopératives



et groupements accompagnés au Ghana, Cameroun et Comores



© Nova Flore



950 hectares

de jachères fleuries semées chaque année

12 000 participant.e.s



à l'inventaire national de Patrimoine Naturel en France en comptant l'ensemble de la biodiversité sur le sol national (faune, flore et fonge) de la métropole et des Outre-mer via l'application sur mobile INPN Espèces



© Linnaeus

ÉLÉPHANT DE FORÊT DANS LE PARC
NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI AU
CONGO

ACTIVITÉS INTERNATIONALES



LIBÉRATION DE CROCODILES
NAINS BRACONNÉS ET SAISIS
PAR LES ÉCOGARDES DANS LE
PARC NATIONAL DE CONKOUATI-
DOULI AU CONGO



NOÉ, UN ACTEUR RECONNU DE LA CONSERVATION À L'INTERNATIONAL

Le continent africain est particulièrement riche en biodiversité avec une faune et une flore terrestres et marines abondantes et diverses qui assurent des services écosystémiques indispensables aux populations. On y trouve un quart des espèces de mammifères, un cinquième des oiseaux et un sixième des végétaux de la planète. Or cette extraordinaire biodiversité subit une perte dramatique, menacée par l'érosion et la dégradation des habitats naturels, la surexploitation directe de la faune sauvage, la propagation d'espèces envahissantes non indigènes et les effets du changement climatique. De larges pans de la biodiversité ont aujourd'hui déjà quasiment disparu comme la faune saharienne ou de savane en Afrique de l'Ouest. Outre les conséquences sur la sécurité alimentaire des populations locales, cette perte de biodiversité réduit leur résilience aux événements extrêmes, surtout chez les populations rurales qui sont souvent les plus démunies.

Il y a donc urgence à agir pour sauver la biodiversité africaine. En 2023, Noé a collaboré avec 6 États africains pour parvenir à une meilleure conservation et une gestion plus durable de la biodiversité : Cameroun, Comores, Congo, Ghana, Niger, Tchad.

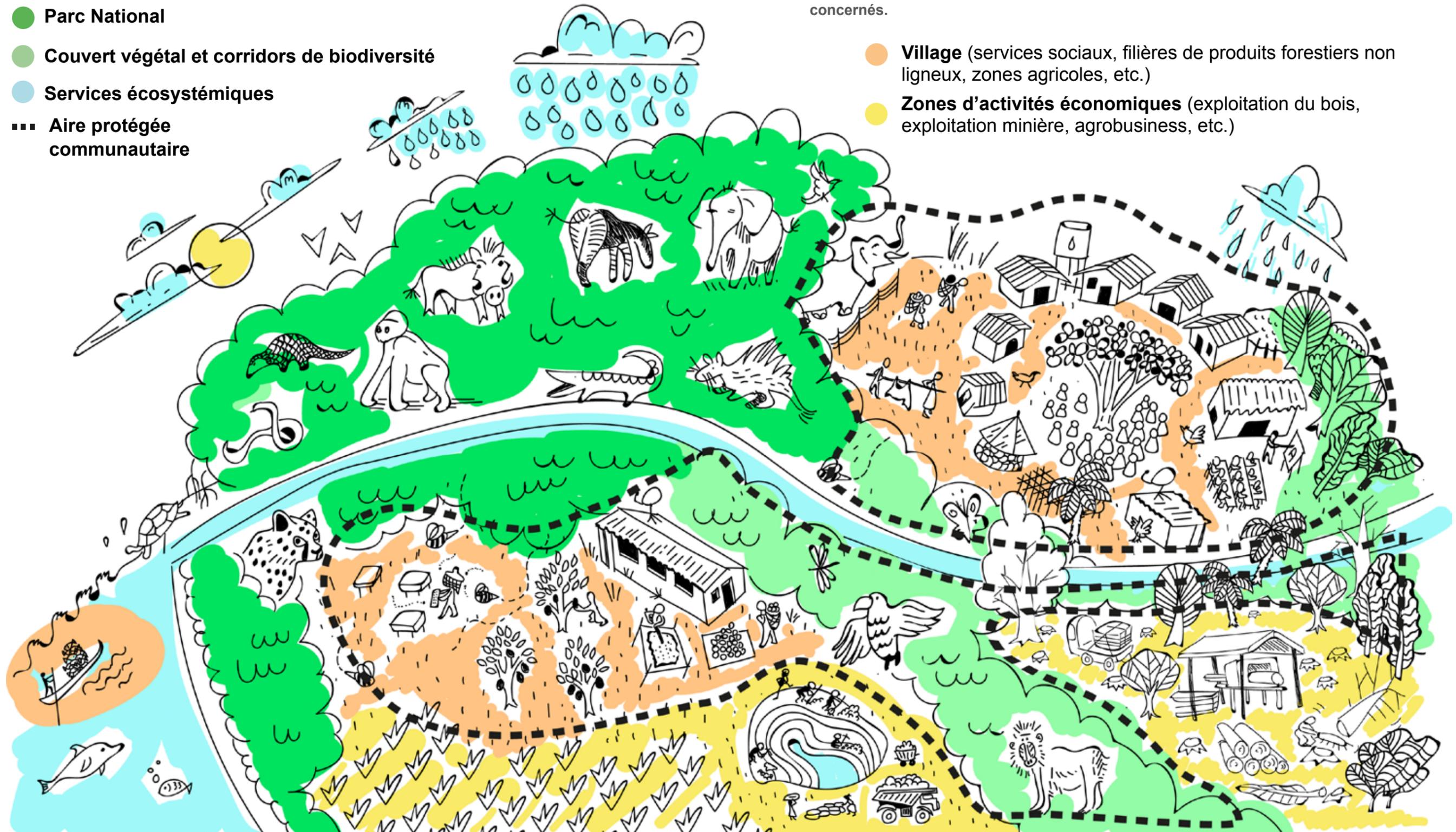
NOTRE APPROCHE PAYSAGE

- Parc National
- Couvert végétal et corridors de biodiversité
- Services écosystémiques
- Aire protégée communautaire

Noé a pour objectif, d'ici 3 ans, d'améliorer la gouvernance et la gestion durable d'au moins 10 paysages à fort potentiel de biodiversité, résilients au changement climatique, et avec un modèle de développement économique durable, renforçant l'attractivité de ces territoires, et facilitant la pérennité de leur financement.

Pour ce faire, Noé a mis en pratique une approche dite "paysage" et un ensemble de modalités d'intervention complémentaires sur des territoires clés afin de répondre le mieux possible aux enjeux et contextes locaux, en partenariat avec les pays africains concernés.

- Village (services sociaux, filières de produits forestiers non ligneux, zones agricoles, etc.)
- Zones d'activités économiques (exploitation du bois, exploitation minière, agrobusiness, etc.)



© Illustration : valentinecaffe.com

L'APPROCHE PAYSAGE

1 - UN CŒUR DE BIODIVERSITÉ

Nous agissons là où il y a une biodiversité à préserver ou restaurer. Gérer des *hotspots* (points chauds) de biodiversité et de zones de biodiversité secondaires - générateurs de services écosystémiques indispensables à notre survie - nécessite des compétences techniques pointues, et une capacité à s'engager sur du long terme.

Toutefois la protection de ces cœurs de biodiversité est vouée à l'échec si elle ne reçoit pas l'adhésion des communautés locales et si elle ne permet pas de générer des externalités positives : c'est tout l'enjeu des points 2. et 3.

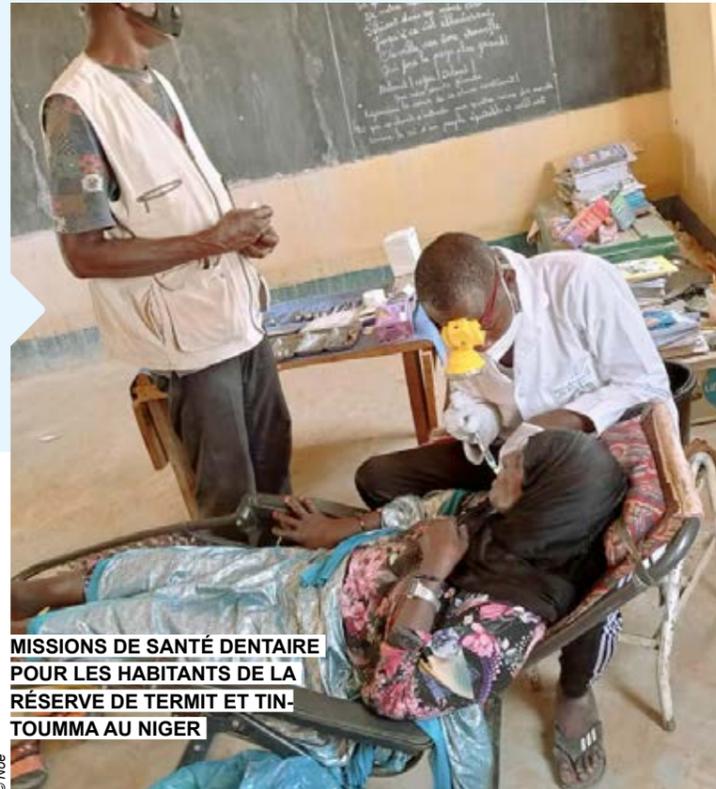
2 - LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Nous nous assurons que les communautés qui vivent dans et autour des espaces protégés soient impliquées dans leur gouvernance et profitent durablement de leurs ressources pour favoriser leur développement socio-économique.

Cette approche favorise des territoires à fort degré de biodiversité et résilients au changement climatique. Elle y améliore la **sécurité** et l'**intégrité territoriale**, en favorisant le développement socio-économique des communautés locales, dont l'émancipation des femmes, et en promouvant des mécanismes de **gouvernance** inclusifs. Elle permet à terme l'émergence de synergies entre les activités de développement socio-économique et celles de **préservation de la biodiversité** favorisant un paysage préservé, prospère et résilient.

3 - UNE INCLUSION DU TERRITOIRE

Dans un souci de durabilité, nous faisons en sorte que tous les acteurs du territoire soient impliqués, qu'ils assurent une utilisation durable des ressources et impliquent les communautés locales: secteur privé, autorités locales, gouvernement, etc.



MISSIONS DE SANTÉ DENTAIRE POUR LES HABITANTS DE LA RÉSERVE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA AU NIGER

© Noé

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION



REMISE EN LIBERTÉ DE PANGOLINS BRACONNÉS AU CONGO

© Noé

NOUS ASSURONS LA GESTION D'AIRES PROTÉGÉES EN PARTENARIAT AVEC LES GOUVERNEMENTS

Depuis 2019, avec le soutien de nos partenaires financiers, dont l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne, et avec le soutien technique et administratif d'African Parks, nous avons la responsabilité d'assurer la gestion opérationnelle quotidienne de trois aires protégées :

- **La Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma** (Niger)
- **Le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré** incluant le Parc National de Zah-Soo et la Réserve de Faune de Binder-Léré (Tchad)
- **Le Parc National de Conkouati-Douli** (République du Congo)

Noé est la seule ONG française gestionnaire d'aires protégées en Afrique qui gère des aires

protégées sur des mandats de longue durée, en partenariat avec les gouvernements des pays concernés. Nous nous inscrivons pleinement dans l'objectif fixé par la communauté internationale du nouveau Cadre Mondial pour la Biodiversité de protéger 30% de la surface terrestre et marine de la planète d'ici 2030.

La gestion d'aires protégées permet d'agir concrètement sur de vastes espaces contre l'effondrement de la biodiversité en renforçant les capacités de gestion de la biodiversité de l'État partenaire, en améliorant l'application et le respect de la loi contre la corruption et les trafics, et en impliquant les habitant.e.s de ces territoires dans les diverses activités de conservation de la biodiversité. L'adhésion des communautés à l'aire protégée est essentielle pour garantir le succès de conservation de la biodiversité.

Les trois aires protégées gérées par Noé couvrent 107 000 km² (17,4% de la superficie totale de la France métropolitaine), dans lesquelles vivent 55 espèces animales en danger et menacées d'extinction. Près de 300 collaborateurs nationaux et locaux ont soutenu la gestion de ces aires protégées et ont ainsi pu favoriser l'adhésion des communautés aux enjeux de la biodiversité dans ces territoires. Près de 135 000 personnes bénéficient des activités de développement communautaire : éducation à l'environnement, développement économique, accès à l'eau et à la santé...

NOUS APPORTONS UN APPUI À DES ESPACES PROTÉGÉS GÉRÉS PAR DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES OU PRIVÉS

Les organisations communautaires et acteurs privés ont des mandats territoriaux sur des centaines de milliers d'he un rôle clé dans la

protection et la valorisation de la biodiversité de ces territoires.

Nous intervenons dans l'appui à la structuration d'aires protégées communautaires avec pour objectif de **mettre en place des corridors de biodiversité** entre elles, et de les raccorder à des parcs nationaux. Nous avons œuvré à sauvegarder environ 300 000 hectares d'aires protégées communautaires au Ghana.

Nous accompagnons également les acteurs privés au Cameroun dans la **redistribution des bénéfices de leurs activités aux communautés riveraines**, pour, à terme, mobiliser les communautés dans la protection des aires protégées.



© Men and Nature

NOUS ACCOMPAGNONS LES COMMUNAUTÉS À SE DÉVELOPPER ET À RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES GRÂCE À DES FILIÈRES GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Sur nos géographies d'intervention, nous développons des filières de produits naturels durables (cacao, miel, karité...) génératrices de revenus pour soutenir le développement socio-économique des communautés et préserver leurs ressources naturelles. Nous travaillons avec le secteur privé pour l'inciter à **préservier les ressources** et pour garantir aux producteurs locaux un soutien technique à long terme et un accès au marché.

Près de 146 coopératives de produits naturels pro-biodiversité notamment

au Ghana et au Cameroun ont continué à être structurées dans et autour des aires protégées appuyées. Au total, la valorisation de ces filières pro-biodiversité aura **généré plus d'1 million d'euros** en 2023, permettant à près de 3 000 personnes de diversifier leurs revenus. Environ 23 000 personnes ont été sensibilisées à la gestion et à la valorisation des ressources naturelles.

NOUS RENFORÇONS LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE (OSC) RECONNUES POUR LEUR EXPERTISE

La collaboration avec des OSC locales est au cœur de la stratégie d'intervention de Noé.

En plus des collaborations opérationnelles, nous les appuyons sur :

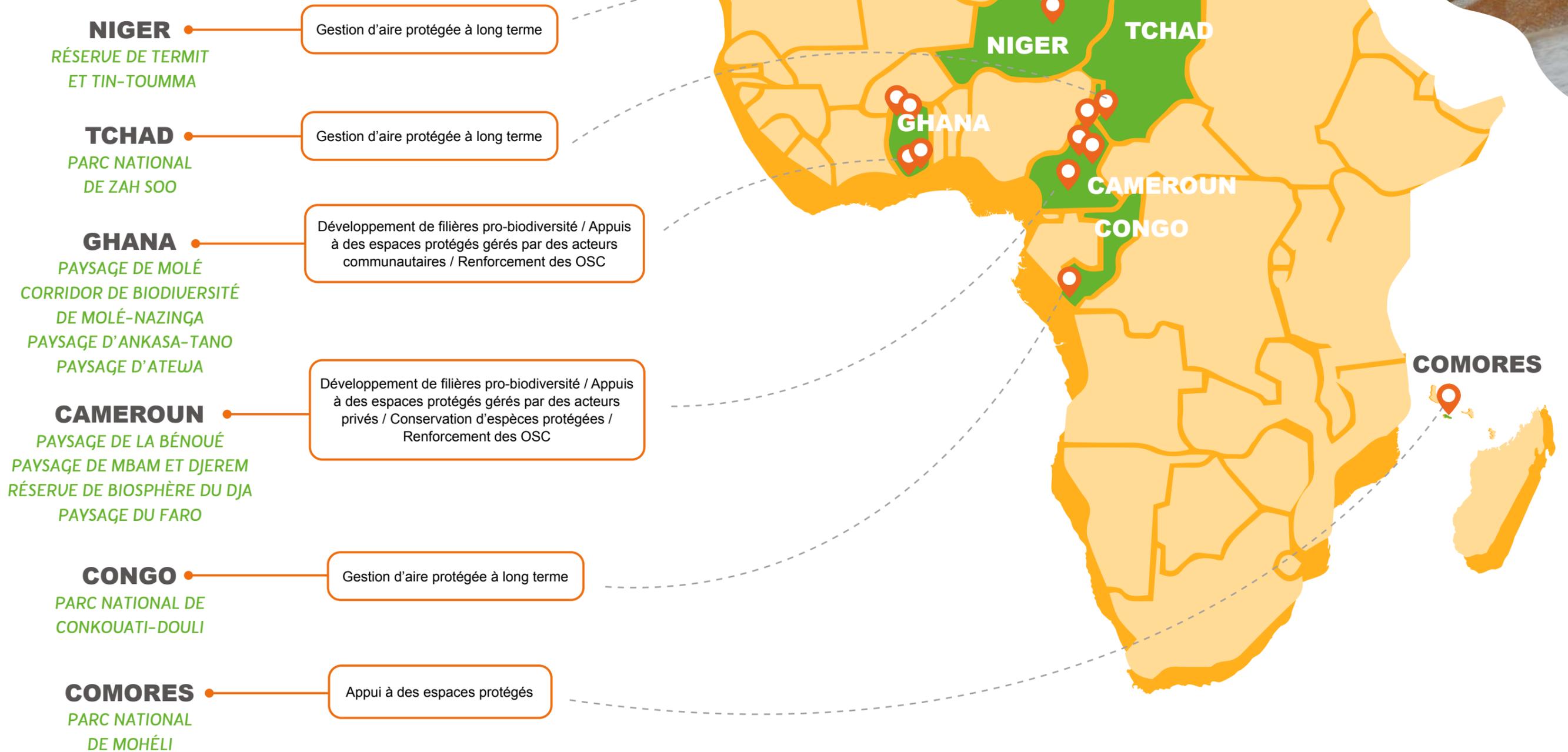
- Leur **développement** organisationnel et stratégique
- Le **renforcement** des capacités administratives et financières
- Le développement de **compétences techniques** spécifiques (suivi écologique, développement de filières, etc.)

12 OSC locales ont été appuyées ou ont collaboré à la gestion durable des ressources naturelles. Ces collaborations favorisent la structuration et l'émergence de leaders engagés et d'acteurs de la société civile des pays du Sud.



© Noé

NOS PRIORITÉS D'ACTION À L'INTERNATIONAL





LE PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI AU CONGO



Mandat Parcs de Noé

Accord de gestion opérationnelle du parc en 2021 pour une durée de 20 ans

Superficie

795 500 hectares (7 955km²) dont une partie marine de **4 275km²**

Attributs spécifiques

- Catégorie **II UICN**
- Site **Ramsar**
- Inscrit sur la liste indicative du Patrimoine mondial **UNESCO**
- Transfrontalier avec le **Parc National de Mayumba** au Gabon

Biomes

- Mosaïque forêt-savane congolaise de l'Ouest
- Forêts côtières atlantiques équatoriales
- Golfe de Guinée (marin)

Espèces fauniques clés en danger

En danger critique d'extinction : gorille des plaines de l'ouest, tortue imbriquée

En danger : éléphant de forêt, chimpanzé, tortue caouanne, tortue verte

Vulnérable : tortue luth, tortue olivâtre, dauphin à bosse de l'Atlantique, lamantin

Le Parc National de Conkouati-Douli est un parc côtier situé dans le sud-ouest de la République du Congo, à la frontière avec le Gabon. La rencontre entre la forêt équatoriale et l'océan Atlantique rend propice l'émergence d'une immense diversité d'écosystèmes, de la mer aux forêts montagneuses, en passant par les lagunes, les lacs, les mangroves, les marais et les savanes continentales. Ces différents habitats abritent une partie de la faune emblématique d'Afrique centrale, notamment les gorilles, les chimpanzés, les éléphants de forêt, les lamantins, les hippopotames, les tortues marines, les baleines à bosse, et les dauphins.



Le parc joue un rôle important pour l'économie du Congo, préservant des **ressources en eau** cruciales, du **carbone séquestré**, des zones de reproduction de **poisson** et un **fort potentiel touristique** encore faiblement exploité. Les 7000 personnes vivant dans et autour du parc, dont 47% de jeunes de moins de 15 ans, dépendent fortement de ces ressources naturelles.

Néanmoins, cette aire protégée subit des pressions fortes : le **braconnage** pour le commerce international de l'ivoire, le **trafic illégal d'animaux sauvages** (pangolins, ailerons de requins, etc.), et la **chasse pour la viande de brousse**. À cela s'ajoutent l'extraction artisanale illicite de **ressources minières**, comme la cassitérite et l'or, la coupe de bois illégale à destination de la capitale économique, la **pêche industrielle** et artisanale illicite, ainsi que la pêche locale non contrôlée et non réglementée sur la partie marine du parc, qui a augmenté de 2 906 km² en 2023. De plus, la pollution plastique affecte la faune marine, comme les tortues luth, et les conflits humain-éléphant sont récurrents.

BILAN DE L'ANNÉE 2023

- Grâce à l'arrivée d'un **bateau pour la surveillance maritime**, et d'un expert marin, 29 missions en mer ont pu être organisées, pendant lesquelles 50 embarcations illégales ont été observées dans le parc (dont 7 dédiées à la pêche industrielle) donnant lieu à 43 interpellations

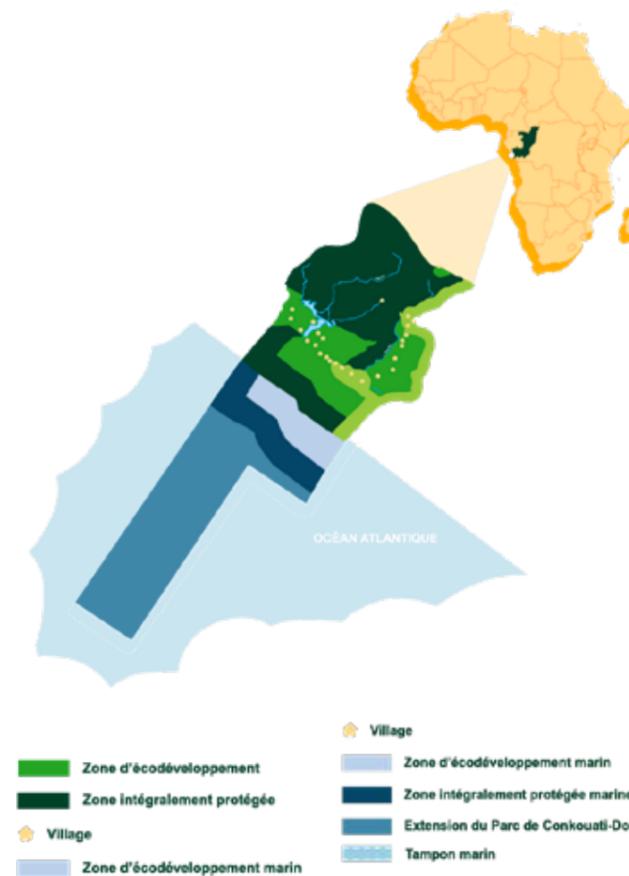
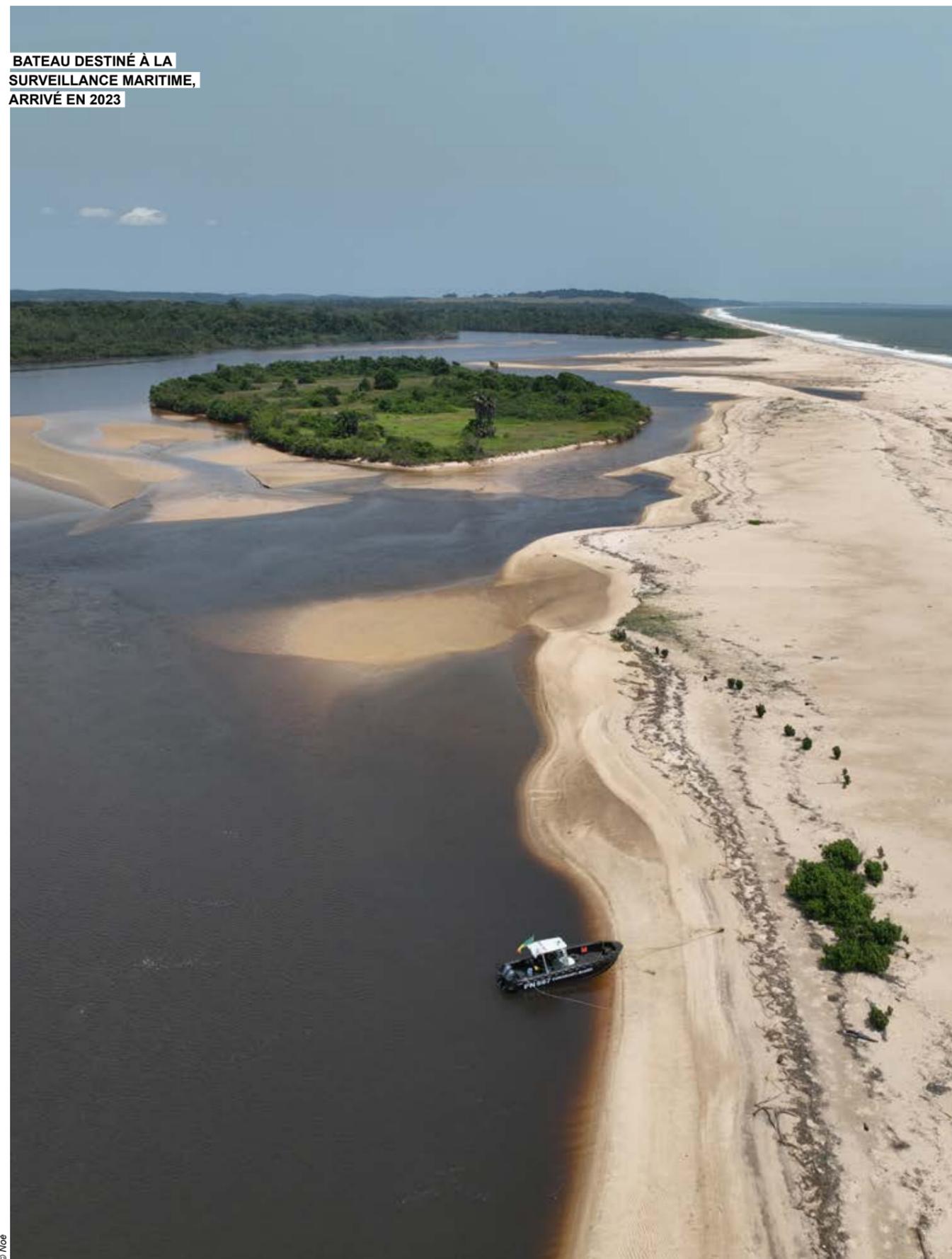
Nous avons mis l'accent en particulier sur l'appui aux communautés en 2023, à travers la mise en place de :

- Un département de **développement communautaire** avec 6 salariés
- Un organe de gouvernance inclusive ou Comité de Gestion Communautaire avec au total 51 représentants des communautés, peuples autochtones inclus
- La **cartographie participative** d'usage des terres par les communautés pour 16 villages sur 31 que compte le parc (les villageois ont co-construit avec Noé les cartes des terrains qu'ils occupent, en détaillant à quelle activité est dédiée chaque zone)

- **20 forages d'eau réhabilités**, assurant le fonctionnement d'au moins un point d'eau dans les principaux villages dans et autour du parc
- Une **clôture électrique et une barrière biologique** (repoussoir olfactif) afin de limiter l'intrusion des éléphants dans les plantations, chacune mesurant 600 m
- Un diagnostic pour le développement d'une filière de **pêche artisanale** dans le parc, identifiant 495 pêcheurs répartis dans 20 villages, utilisant 328 pirogues (bateaux en bois non motorisés), dont 83% dans les lagunes et 17% en mer (ce sont les prémices pour instaurer un zonage assurant la durabilité de l'activité)

Concernant la protection du parc, bien que l'effectif soit resté inchangé, 2023 a vu l'efficacité des **patrouilles** augmenter, avec un fort accroissement des pièges métalliques saisis (ayant décuplé, de 400 en 2022 à 4000 en 2023!), ainsi que des saisies d'animaux vivants (50 à 120) et braconnés (450 à 875) dans le parc.

BATEAU DESTINÉ À LA SURVEILLANCE MARITIME, ARRIVÉ EN 2023



LE CHIFFRE-CLÉ

2 906 km² C'est l'extension de la surface marine du parc qui a quasiment quadruplée, grâce à la validation du Conseil des ministres le 25 octobre 2023. La partie marine comprend ainsi aujourd'hui 4 275 km², augmentant ainsi la superficie totale du parc de 5 049 à 7 955 km².

PERSPECTIVES D'AVENIR

Après avoir mis en place le département Protection et le département Développement communautaire, l'année 2024 sera l'année où le département Conservation de la Biodiversité ainsi que le Département Tourisme seront créés.

Ceci permettra de lancer l'inventaire écologique du parc, afin de déterminer l'état actuel de sa biodiversité, et de démarrer la gestion de l'écotourisme, en exploitant le lodge nouvellement construit, ainsi que le développement de nouveaux produits touristiques, afin de générer des revenus pour la gestion de l'aire protégée.

En concomitance, les départements existants seront renforcés pour gérer la nouvelle extension marine du parc, et pour diminuer l'exploitation illégale terrestre encore persistante.

L'INFO EN +

En 2023, au total 120 animaux vivants braconnés dans le parc ont été saisis. Il s'agit notamment de 83 crocodiles nains, 4 pangolins, 18 tortues d'eau douce et 15 tortues terrestres. Les crocodiles et tortues d'eau douce sont souvent attrapés dans les filets ou à l'hameçon par les pêcheurs, et les pangolins et tortues terrestres souvent à la main en forêt à l'aide d'une lampe la nuit, de par leur lenteur. Après la saisie, tous les animaux ont été relâchés dans un lieu sûr dans le parc.

LIBÉRATION DE CROCODILES NAINS BRACONNÉS ET SAISIS PAR LES ÉCOGARDES DANS LE PARC NATIONAL DE KONKOUATI-DOULI AU CONGO



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le parc appuie l'association locale Renatura financièrement et logistiquement, pour assurer le suivi de ponte des tortues marines sur ses plages. Renatura emploie 25 personnes dans le parc, installées dans 6 camps, à travers ses 60 km de plages. Au total, 688 nids de tortues ont été dénombrés pendant la saison de ponte (sept. 2022 – mars 2023), dont 483 de tortues olivâtres, 200 de tortues luths, et 5 de tortues vertes. En plus, 49 tortues ont été libérées des filets de pêche.



LE PARC NATIONAL DE ZAH SOO AU TCHAD

Le Parc National de Zah Soo, situé au sud-ouest du Tchad dans la province du Mayo-Kebbi ouest, créé en mars 2022, est issu d'un processus de conversion de la zone cœur de la Réserve de Faune de Binder-Léré et sa périphérie (nord, sud est) en zones intégralement protégées. Il a été créé pour sauvegarder ses services écosystémiques et sa biodiversité, qui ont été fortement dégradés par l'empiétement de l'agriculture et de l'élevage sur 53% de la superficie de la réserve depuis sa création en 1974. En raison du braconnage et de la perte d'habitat, la plupart des espèces de l'aire protégée ont disparu (lion, bubale, damalisque) ou atteint des effectifs alarmants (autruche, girafe Kordofan, buffle, etc.).

Le Parc National de Zah Soo a ainsi été créé par le gouvernement du Tchad en vue d'arrêter la disparition des écosystèmes soudano-sahéliens, dont le rôle est capital pour les communautés locales, notamment face au changement climatique. Le but est de restaurer son potentiel écologique et d'en faire un pôle d'économie verte, contribuant significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.



Mandat de Noé

Accord de partenariat de 15 ans pour la gestion du Parc National de Zah Soo et de la Réserve de Faune de Binder-Léré.

Superficie

Parc National de Zah Soo : 815 km²
Réserve de Faune de Binder-Léré : 900 km²
 totalisant 1 715 km² (Complexe d'aires protégées de Binder-Léré)

Labels

- Catégorie **II et IV UICN**
- Site **Ramsar**
- Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Biomes

- Zones humides, plaines alluviales, lacs
- Galeries forestières
- Savanes soudanaises de l'est

Espèces clés en danger

En danger critique d'extinction : girafe Kordofan, vautours charognard, africain et de Rüpell

En danger : éléphant de savane

Vulnérable : gazelle à front roux, hippopotame, lamantin d'Afrique, panthère, bucorve d'Abyssinie

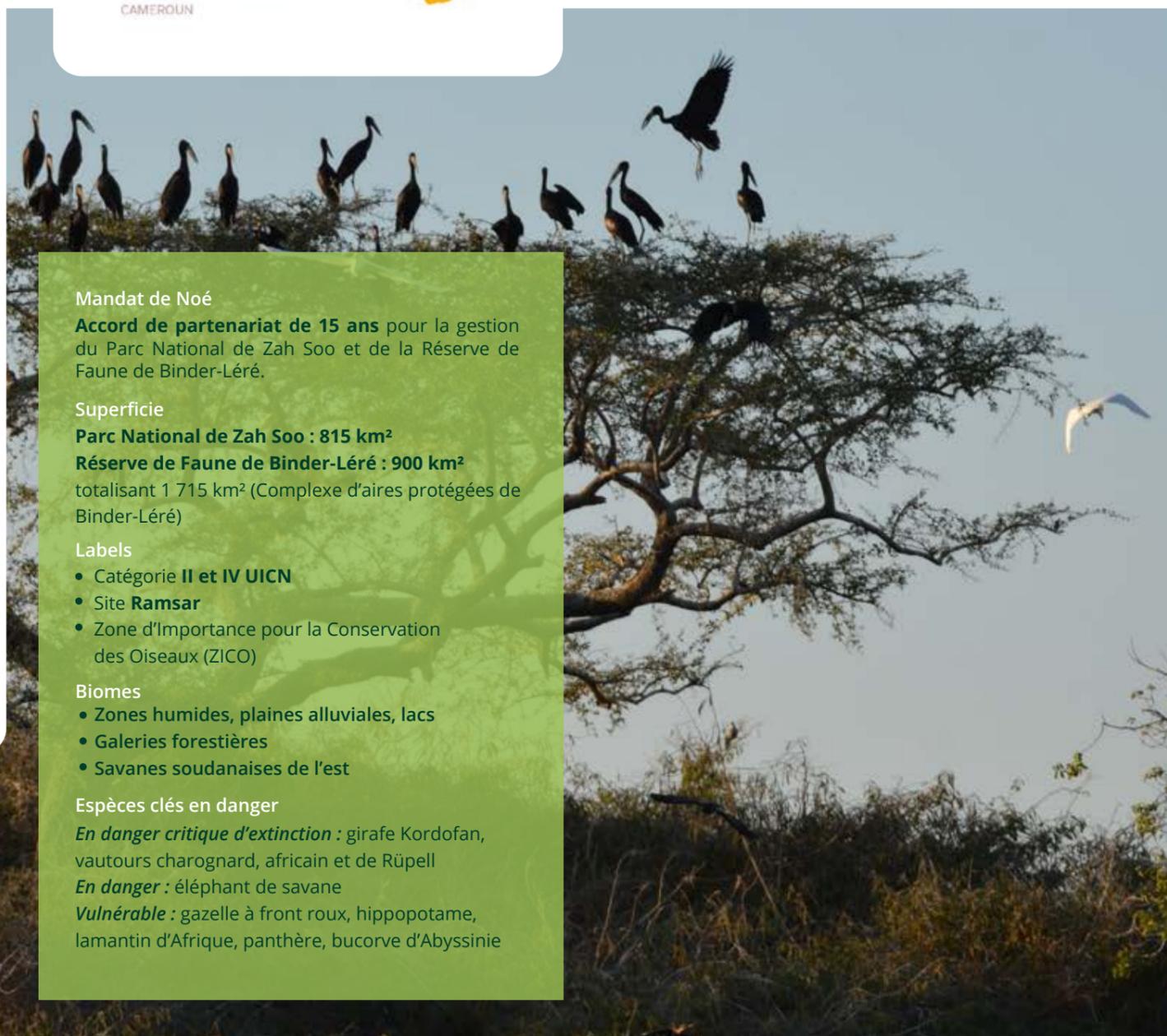
BILAN DE L'ANNÉE 2023

En collaboration avec le Ministère de l'environnement, de la pêche et du développement durable (MEPDD) du Tchad, nous avons réussi à atteindre de nombreux résultats positifs en 2023, dont notamment :

- La réduction de 72% de la présence du bétail dans le parc, passant de 23 500 têtes de bétail en 2022 à 9005 en 2023. Ce résultat a été atteint grâce à l'association du travail des agent.e.s de protection, d'actions de sensibilisation, de la mise en place d'un cadre de concertation, etc. Particulièrement, l'instauration de fourrières administratives, au travers d'une convention locale validée par les acteurs du territoire, pour lutter

contre le bétail en divagation, a été un facteur déterminant de cette réussite.

- La protection de la partie nord du parc est maintenant établie, et doit être maintenue afin de permettre à la faune et aux écosystèmes de se restaurer. Pour la quatrième année consécutive, aucun braconnage d'éléphant n'a été constaté.
- Les organes de gouvernance du parc ont été établis et sont fonctionnels, notamment le Conseil d'administration, qui s'est réuni pour la première fois en janvier, et le Comité Consultatif de Gestion, qui regroupe les communautés locales et les services déconcentrés de l'État, pour participer à la gestion du parc. Il s'est réuni pour la première fois en novembre.
- Les travaux du futur camp principal, situé à l'intérieur du parc sur le site stratégique de Yellow, ont été lancés en 2023. Les premiers bâtiments permettent d'accueillir une partie de l'unité de gestion et de renforcer la présence dans le parc.
- Les premiers bénéfices tangibles pour les communautés riveraines arrivent, après deux ans d'intensification des efforts de développement communautaire, avec la rénovation du château d'eau de Binder, permettant à 5 000 personnes de bénéficier d'eau potable, ou encore l'appui aux apiculteurs afin d'augmenter leurs revenus économiques.



LE BEC-OUVERT AFRICAIN
 (ANASTOMUS LAMELLIGERUS)
 DANS LE PARC NATIONAL DE
 ZAH SOO

© Noé
 © Noé
 PÊCHEUR SUR LE LAC LÉRÉ

**SENSIBILISATION DE BERGERS
TRANSHUMANTS À LA
PRÉSERVATION DU PARC
NATIONAL DE ZAH SOO**

LE CHIFFRE-CLÉ

72% C'est le taux de réduction en un an du bétail présent illégalement dans le parc.

Le surpâturage, principale menace qui pèse sur le Parc National de Zah Soo et qui empêche les écosystèmes et leur faune de se restaurer, a été réduit de plus de 2/3.

Le constat en 2022 était inquiétant : 23 500 grands et petits ruminants étaient présents dans le parc, à la recherche de pâturage et d'eau. Les efforts concertés de notre équipe et les innovations expérimentées, notamment les fourrières pour le bétail, ont permis d'inverser significativement cette tendance négative en 2023.

En parallèle de ces actions, les équipes travaillent avec les éleveurs sur des solutions palliatives afin de répondre à leurs problématiques, à savoir aménager des zones libres de pâturage pour fournir du fourrage aux éleveurs, améliorer la santé de leurs troupeaux avec des campagnes de vaccination et par conséquent la rentabilité du bétail, construire des forages hydrauliques hors du parc afin que les éleveurs puissent abreuver leurs troupeaux, ou encore structurer le cadre de concertation pour éviter les conflits d'usage du territoire avec les agriculteurs.



© V. Caffré / Noé

PERSPECTIVES D'AVENIR

La principale mission en 2024 pour les équipes sera de poursuivre la réduction de la pression anthropique, notamment dans la partie sud-est du parc qui cristallise les enjeux. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur :

- La mise en place d'une brigade équestre et nautique ainsi que d'un dispositif de surveillance aérienne et terrestre
- La mise en œuvre d'un plan de gestion du bétail, les premières actions de réduction des conflits humain-faune et le développement des deux filières prioritaires, l'apiculture et l'huile de savonnier
- La finalisation des premiers blocs du camp principal, établir une annexe à Léré, et un camp volant dans le sud-est du parc, ainsi que finaliser l'ouverture de la route périmétrale sud et l'aménagement de la route périmétrale nord du parc

L'INFO EN +

Un solution innovante : afin de renforcer l'efficacité de la protection du parc, les équipes sont en train de mettre en place une unité équestre qui permettra une meilleure couverture du territoire, notamment en saison des pluies. Ce processus a été initié en 2023 en partenariat avec la Ferme de Sara, qui gère un centre équestre à N'Djamena. Les chevaux ont été acquis progressivement pendant l'année, ainsi que les équipements adaptés. Les agents du parc ont commencé leur formation qui durera plusieurs mois. Une écurie mobile est également en cours de construction dans le parc.

Toutes ces étapes préalables, indispensables pour la sécurité des agents et des chevaux, seront finalisées en 2024, et le Parc National de Zah Soo sera en mesure de déployer ses premières patrouilles équestres, afin d'améliorer encore son intégrité écologique, et de renforcer la restauration de sa biodiversité.



FORMATION DE LA PATROUILLE ÉQUESTRE DU PARC

© Noé

RENCONTRE AVEC LE GROUPEMENT DE FEMMES DE BAGAROUA



© Noé

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Parc National de Zah Soo renforce les capacités de nombreux acteurs locaux, selon plusieurs approches :

- L'entrepreneuriat, notamment féminin, à travers un appui et des formations destinées aux associations de villageoises ou aux coopératives afin d'instaurer des pratiques durables dans l'exploitation des ressources naturelles (apiculture, agroécologie, etc.) et de développer des filières vertes (miel, savonnier, etc.)
- La valorisation des ressources naturelles, avec la promotion de foyers améliorés (fours en argile) produits par les femmes afin de réduire la consommation en bois, et le budget des ménages, majoritairement assumé par les femmes
- La culture, à travers des appuis à la principale troupe de théâtre, afin de sensibiliser à l'utilité des démarches de conservation de la nature
- La jeunesse, à travers les associations de promotion du sport, et l'organisation de tournois de football permettant de définir, par la même occasion, le parc comme havre de biodiversité
- L'engagement, à travers l'organisation de « causeries éducatives », de visites du parc, et d'actions d'éducation environnementale dans les écoles



RÉSERVE NATURELLE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA AU NIGER



LOUPS AFRICAINS PHOTOGRAPHIÉS PAR LES CAMÉRAS PIÈGES DE LA RÉSERVE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA

Mandat Parcs de Noé
Contrat signé le 5 novembre 2018 pour 20 ans

Superficie
86,215,000 ha (86,215 km²)

Attributs spécifiques

- Catégorie IV IUCN
- Inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2006
- La plus grande aire protégée terrestre d'Afrique

Biomes

- Écosystème saharien - Désert
- Écosystème sahélo-saharien - Steppes
- Écosystème sahélien - Savanes arbustives

Espèces fauniques clés en danger

- **En danger critique d'extinction** : addax, gazelle dama, guépard du Sahara, vautour de Rüppel
- **En danger** : percnoptère d'Egypte, vautour oricou
- **Vulnérable** : mouflon à manchettes, gazelle dorcas, hyène rayée, outarde de Nubie, tortue sillonnée
- **Eteint à l'état sauvage (à réintroduire)** : oryx, autruche d'Afrique du Nord

La Réserve Naturelle de Termit et Tin-Toumma est la **plus grande aire protégée terrestre d'Afrique**, représentant un patrimoine naturel et culturel sahélo-saharien unique. Nous souhaitons qu'à long terme elle soit reconnue internationalement pour la richesse de sa biodiversité, pour l'adhésion forte de ses communautés nomades, et qu'elle soit un symbole de cohésion sociale, de paix et de sécurité au Niger.

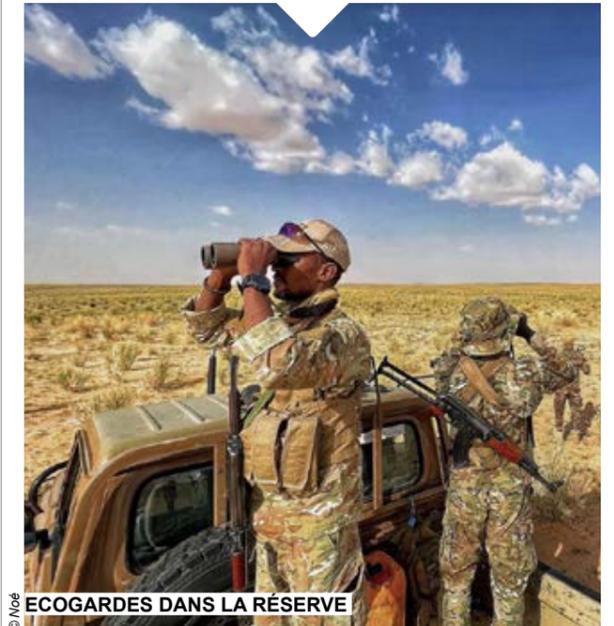
Pour y parvenir, Noé soutient la **gouvernance** de la réserve, **développe des infrastructures** nécessaires à sa gestion, et en étroite collaboration avec les communautés nomades, contribue à sa protection et sécurisation, conserve sa biodiversité tout en œuvrant au développement communautaire.

Suite au **changement de pouvoir au Niger le 26 juillet 2023**, l'Aide Publique au Développement et la Coopération internationale y ont été suspendues, privant du jour au lendemain la réserve de ses financements publics. Cette situation menace la pérennité de sa gestion, déléguée à Noé pour 20 ans, ainsi que l'avenir des communautés nomades soutenues par l'aire protégée.

Contrainte de réduire ses activités et une partie de son personnel, la réserve risque de subir des atteintes à l'encontre de la biodiversité qui seraient **irréversibles**, au regard de sa fragilité et de sa rareté. Cependant Noé a pris le parti de maintenir un minimum d'activité en travaillant étroitement avec les communautés nomades de l'aire protégée et les autorités.

BILAN DE L'ANNÉE 2023

- Développement et mise en place d'**alternatives à la coupe de bois au sein de la réserve** pour améliorer la préservation des habitats naturels : 42 tentes traditionnelles avec une structure métallique distribuées (en remplacement de troncs d'arbres) et 160 foyers améliorés (poteries faisant office de fours en argile) utilisant des fèces de dromadaires (en remplacement du charbon de bois fabriqué sur place).
- **Lutte contre les zoonoses** (maladies transmissibles des animaux aux êtres humains) avec la vaccination du cheptel domestique (62 000 animaux), l'incinération ou enterrement des carcasses situées à proximité immédiate des campements et puits après la forte mortalité du cheptel en 2022.
- **Recensement de la population** nomade, 23 245 habitants (en forte augmentation) et stabilité du cheptel domestique (200 000 animaux domestiques toutes catégories confondues).
- Balisage de la limite sud de la réserve (450 km) au niveau des principaux axes d'entrée et de sortie pour faciliter la **sensibilisation** au respect de la réserve en synergie avec l'intensification de la lutte anti-braconnage en 2023.



ECOGARDES DANS LA RÉSERVE

LE CHIFFRE-CLÉ

1500 c'est le nombre d'arbres préservés grâce aux tentes métalliques distribuées.

Une tente traditionnelle à structure métallique a une durée de vie illimitée ou presque, alors qu'une tente traditionnelle dure quelques années, et nécessite jusqu'à 32 troncs d'arbres. 42 tentes métalliques permettent de préserver jusqu'à **1500 arbres** dans un environnement désertique, où la couverture végétale est indispensable à la survie de la faune sauvage et des êtres humains.



TENTE MÉTALLIQUE MONTÉE

LA GAZELLE DAMA (NANGER DAMA), EN DANGER D'EXTINCTION, A TROUVÉ REFUGE DANS LA RÉSERVE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA



PERSPECTIVES D'AVENIR

- Dans le contexte de l'arrêt de l'aide publique au développement en faveur du Niger, nous cherchons à obtenir de **nouveaux financements** pour la gestion de la réserve, et à assurer une continuité aux efforts de financement de Noé en 2023.
- Nous visons à assurer la préservation du camp principal de l'aire protégée, et plus globalement de sa biodiversité dans le sud du massif de Termit, en collaboration étroite avec les **communautés nomades**, alors que les effectifs ont dû être réduits.
- Nous souhaitons conduire des patrouilles de lutte anti-braconnage dans la partie sud de la réserve, en **synergie** avec les autorités départementales.

L'INFO EN +

Les communautés nomades de la Réserve naturelle de Termit et Tin-Toumma sont ses plus grands soutiens. Les chefs des campements nomades de la réserve se sont fortement mobilisés en faveur de la réserve depuis la crise politique entre le Niger et la communauté internationale, entraînant l'annulation des programmes d'aide publique au développement en faveur du pays. **Leur implication a compensé la nécessaire adaptation des dispositifs de gestion en adéquation avec les moyens financiers disponibles.** Des braconniers ont été arrêtés et remis aux autorités, la base de la réserve est gardée et intacte et des renseignements essentiels et précieux sont communiqués à ses agents pour assurer des patrouilles de lutte contre le braconnage. En dernier lieu, les chefs des campements se sont officiellement exprimés dans le cadre du Comité Consultatif de Gestion pour soutenir la gestion déléguée, et enjoignent la communauté internationale à financer à nouveau la réserve.



L'ÉLEVAGE CAMELIN EST UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA RÉSERVE

LE PROJET ECONOBIO AU GHANA



ARBRE À KAPOK (*CEIBA
PENTANDRA*) DANS L'AIRE DE
CONSERVATION DE ANKASA À
L'OUEST DU GHANA

© N. Cayre / Noé

Le Ghana dispose d'une **richesse d'écosystème exceptionnelle** et d'une faune et flore abondante et variée. Le pays héberge certains primates endémiques, des populations de chimpanzés d'Afrique de l'ouest et des éléphants de savane. Près de 15% de son territoire est composé d'aires protégées de différentes catégories qui sont soumises à de fortes pressions qu'elles soient agricoles, minières, ou d'exploitations illégales du bois. Le pays a mis en place une politique publique visant à renforcer le rôle des **communautés locales dans la gestion de la faune et de la flore (CREMA - Community Resource Management Areas)** que Noé s'efforce d'accompagner.



PRÉPARATION DU GARI
(SEMOULE DE MANIOC)

© N. Cayre / Noé

Au Ghana, à travers notre projet Econobio qui a poursuivi son déploiement, nous proposons un modèle innovant de conservation de la biodiversité basé sur le **développement de filières durables de produits naturels génératrices de revenus** pour les communautés et le renforcement d'organisations de gestion communautaire des ressources naturelles, les CREMA (Community Resource Management Areas).

Nous visons à améliorer la conservation communautaire de la biodiversité et l'utilisation des ressources naturelles par le **renforcement des structures de gouvernance** communautaire.

Les CREMA, cadre de gouvernance créé au début des années 2000, permettent à l'État ghanéen de **déléguer la gestion des ressources faunistiques et floristiques** aux communautés locales sur un espace délimité.

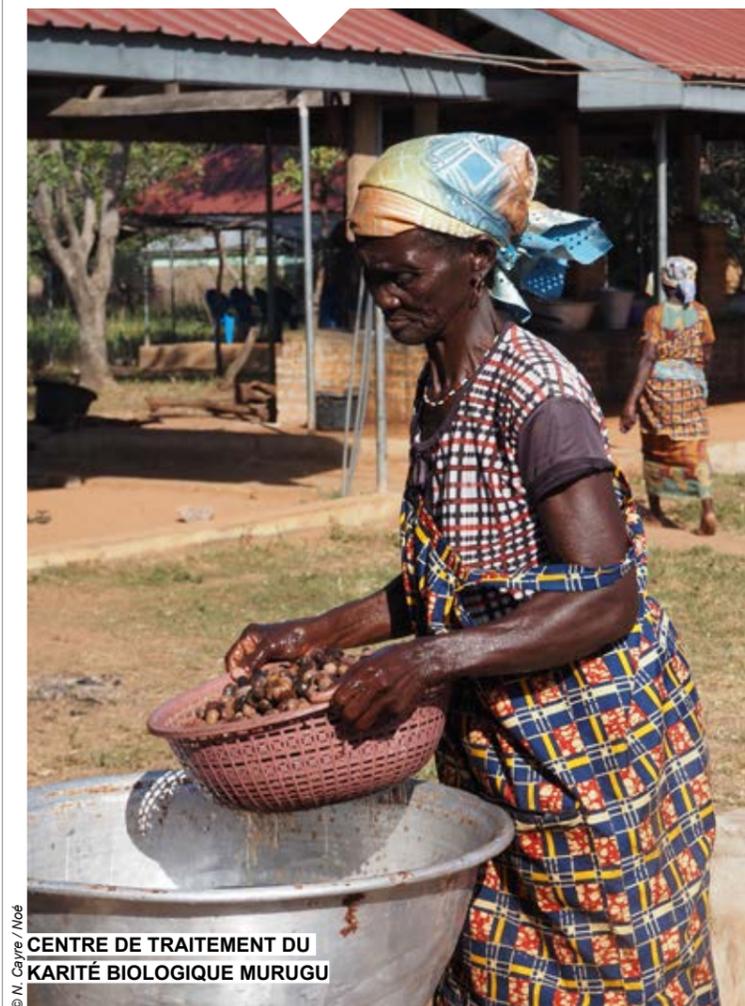
Ces communautés dépendent essentiellement de la nature (**sol, eau, produits forestiers**) pour leur subsistance quotidienne. En leur donnant la responsabilité de la gestion des ressources naturelles de leur territoire, elles

deviennent les garants de la pérennité de l'écosystème.

Noé accompagne 11 CREMA au Ghana, situées en périphérie de parcs nationaux (Parc National de Molé) ou autour d'espaces présentant un intérêt pour la conservation (Réserve d'Ankasa, forêt d'Atewa et corridor Mole-Nazinga).

Nous les appuyons dans :

- Leur structuration organisationnelle
- Le développement de plans de gestion et d'outils de suivi écologique et des prélèvements fauniques illégaux
- La mise en place de mécanismes de financement durable notamment autour des filières pro-biodiversité



CENTRE DE TRAITEMENT DU
KARITÉ BIOLOGIQUE MURUGU

© N. Cayre / Noé

BILAN DE L'ANNÉE 2023

- 9 CREMA ont été dotées d'un programme de surveillance communautaire. Les patrouilles ont permis par exemple de confisquer 21 tronçonneuses utilisées pour de la coupe illégale de bois.
- Près de 300 000 hectares d'aires protégées communautaires au Ghana ont été gérés et sauvegardés avec l'appui de nos équipes.
- 60 000 personnes ont été sensibilisées à la préservation des milieux naturels.
- 3 entreprises à fort engagement RSE, et achetant les produits issus de nos filières pro-biodiversité au Ghana ont été accompagnées dans leur développement.



BEURRE DE KARITÉ EN REFROIDISSEMENT DANS LE CENTRE DE PRODUCTION DE WECHIAU

© N. Cayre

LE CHIFFRE-CLÉ

+ de 1.37 M€

ont été générés par les 8 filières pro-biodiversité bénéficiant à plus de 2 900 producteur.ice.s, dont 72% de femmes.



CACAO FRAIS

© Biosphoto

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Lancement de la production d'huile de baobab biologique, qui valorisera les graines des plus de 100 tonnes de fruits collectés chaque année par notre réseau de collectrices dans le nord du Ghana, et permettra d'augmenter le revenu des transformatrices.
- Quatre nouveaux paysages pour la conservation de la biodiversité ont été identifiés et seront au cœur de notre stratégie d'intervention en 2024.

L'INFO EN +

Notre nouveau partenariat avec la Fondation Audemars-Watkins permet d'accompagner une nouvelle CREMA (organisation de gestion communautaire des ressources naturelles) dans le paysage d'Ankasa dans sa redynamisation et son développement, à la fois sur les aspects de conservation de la biodiversité, de gestion durable des ressources, et de développement de filières pro-biodiversité.

CACAO



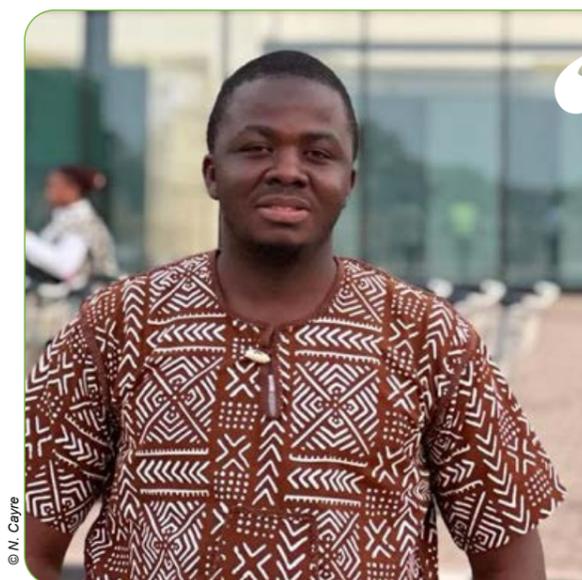
© C. RENIER



© N. Cayre

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Nous nous efforçons de renforcer les acteur.ice.s de la société civile (ONGs locales, gestionnaires de CREMA, citoyen.ne.s engagé.e.s) avec qui nous travaillons. **À ce titre, nous avons travaillé avec 11 CREMA et avec 4 ONG.** Dans le cadre de notre partenariat avec Agronomes et Vétérinaires sans Frontières, et Ressource Africa, nous avons organisé une visite d'échange d'une délégation ghanéenne composée de représentant.e.s de nos partenaires techniques de la société civile, de la Wildlife Division, et de membres des CREMA en Namibie. Cette expérience leur a permis d'améliorer leur connaissance du fonctionnement des *Conservancies* (structure communautaire de gestion de la faune) et de leur coordination à l'échelle nationale.



© N. Cayre

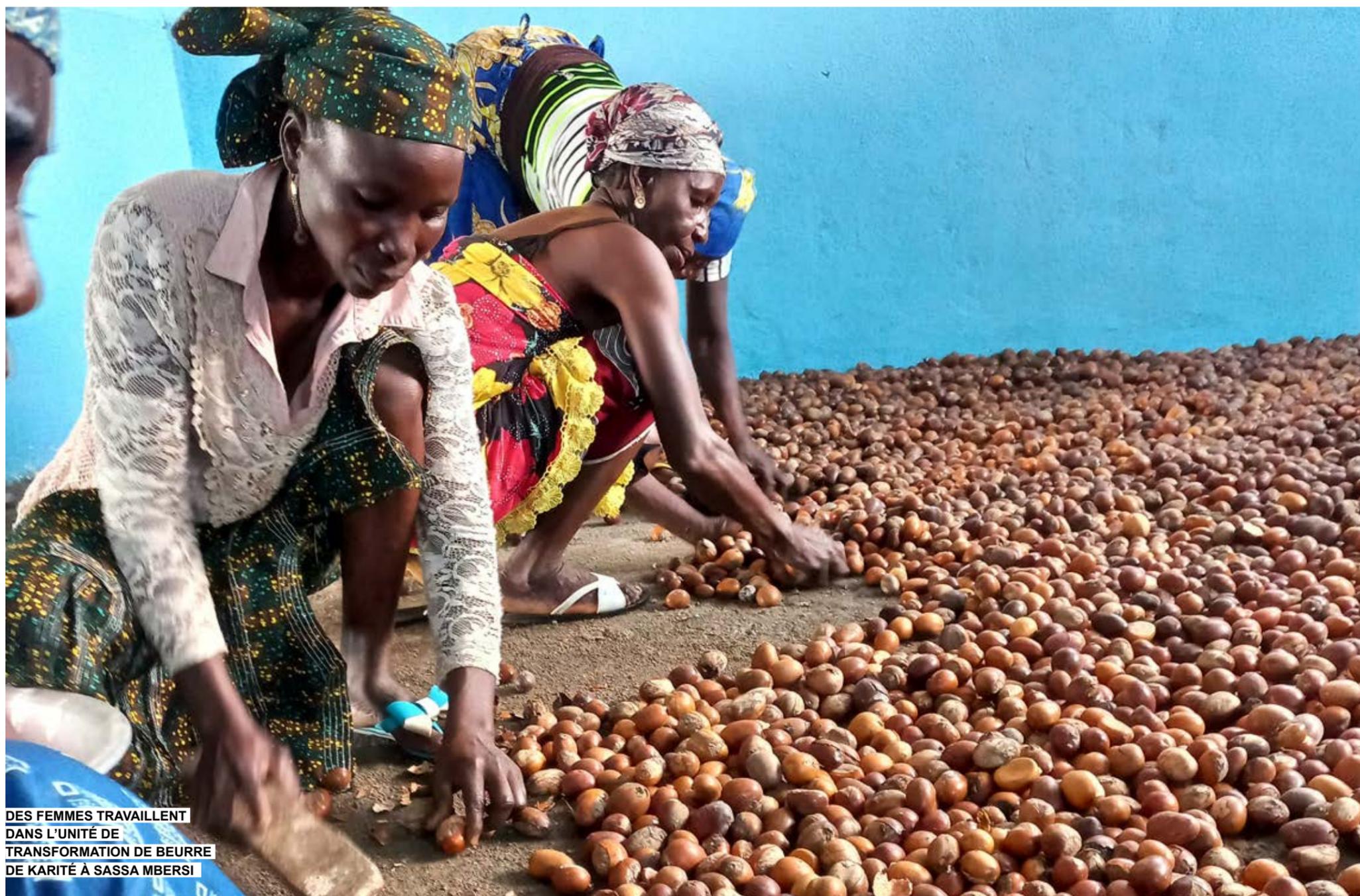
“ En 2023, nous avons atteint des jalons importants dans la promotion de la conservation de la biodiversité et l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural. La génération d'un revenu de plus de 1,37 million d'euros grâce à des chaînes de valeur pro-biodiversité souligne notre engagement pour soulager la pauvreté par le biais d'approches durables axées sur la nature. Ces réalisations consolident la position de Noé en tant qu'organisation de premier plan en matière de conservation de la nature au Ghana mettant en avant des approches novatrices dans des paysages diversifiés

Wahid Arimiyaw,
coordinateur de projet au Nord du Ghana

LE PROJET BIONAT AU CAMEROUN



Noé intervient sur trois paysages d'importance du Cameroun : au sud, au sein de l'écosystème forestier de la réserve de biosphère du Dja, en périphérie du Parc de Mbam et Djerem, un paysage composé d'une mosaïque de forêts et de savane, et au sud de la Bénoué, un écosystème de savane soudanienne. Ces écosystèmes sont caractéristiques de la riche diversité biologique du pays. Ils font face à diverses menaces : extension du front cotonnier et agricole, pression du pastoralisme, exploitation minière, braconnage commercial... Avec ce projet nous avons pour objectif d'allier conservation de la biodiversité et développement des populations riveraines des aires protégées via la création et le soutien de filières économiques favorables à la biodiversité.



DES FEMMES TRAVAILLENT
DANS L'UNITÉ DE
TRANSFORMATION DE BEURRE
DE KARITÉ À SASSA MBERSI

BILAN DE L'ANNÉE 2023

- Finalisation de la construction et première mise en route d'une unité de transformation de beurre de karité à Sassa Mbersi (dans le Parc National de la Bénoué).



UNITÉ DE TRANSFORMATION DE
BEURRE DE KARITÉ À SASSA
MBERSI

- 3050 litres de miel produits en périphérie d'aires protégées (Parc National Mbam & Djerem et Parc National de la Bénoué), par 87 apicultrices et 134 apiculteurs.
- Obtention de la certification ECOCERT par Tropical forest and rural development pour la valorisation des produits forestiers non-ligneux issus du Dja (moabi, mangue sauvage, njansang, mbalaka, etc.). Tropical forest and rural development est un partenaire de mise en oeuvre de Noé.



MIEL EN BOUTEILLES, ISSU DE
LA PÉRIPHÉRIE DU PARC DE
MBAM ET DJEREM

LE CHIFFRE-CLÉ

+ de 1000 personnes bénéficient des revenus des filières pro-biodiversité dont près de 60% de femmes.



PRODUCTION DE MIEL AU SUD DU PARC NATIONAL DE LA BÉNOUÉ

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Mise en route de l'unité de production de beurre de karité du sud du Parc National de la Bénoué bénéficiant à plus de 200 personnes
- Construction et équipement de 3 mielleries au sud du Parc National de la Bénoué
- Réalisation d'une action de sensibilisation et de promotion des produits forestiers non ligneux d'envergure à Yaoundé, par une campagne médiatique, et un forum d'échange et de valorisation de petits « business » à impact

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Nous travaillons en partenariat avec 4 organisations de la société civile au Cameroun. En 2023, nous avons initié un travail de réflexion sur notre approche partenariale afin d'améliorer les relations réciproques avec nos partenaires.



FORMATION PAR LES ÉQUIPES DE NOÉ À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

L'INFO EN +

La coopérative karité "SCOOPS NAG-KAN-NAG" créée dans le cadre du projet BIONAT est enregistrée à Sassa Mbersi au sud du Parc National de la Bénoué. Elle est présidée par une femme, composée de 42 membres (dont 21 femmes) provenant de 4 villages, et elle collabore avec plus de 200 collecteur.ices de noix. Cette coopérative a pour objectif de collecter et transformer du karité issu d'une forêt communautaire en cours de création.



LA COOPÉRATIVE KARITÉ "SCOOPS NAG-KAN-NAG" CRÉÉE DANS LE CADRE DU PROJET BIONAT



PRODUCTION DE BEURRE DE KARITÉ

LE PROJET DE CONSERVATION DU PANGOLIN DANS ET AUTOUR DU PARC NATIONAL DE MBAM ET DJEREM



Le pangolin d'Afrique est le mammifère le plus braconné au monde. Chassé pour sa viande et ses écailles utilisées en médecine traditionnelle chinoise, sa population est en chute libre. Le Parc National de Mbam et Djerem, qui possède la plus grande diversité d'habitats de toutes les aires protégées du Cameroun, est un bastion pour les pangolins. Il en abrite 3 espèces : *Smutsia gigantea*, *Phataginus tricuspis* et *Phataginus tetradactyla*.

Le projet, mis en œuvre par notre partenaire local que nous soutenons financièrement et techniquement, vise à protéger les pangolins, leur habitat, et les espèces sauvages associées dans et autour du parc, tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés autochtones, sur la base de l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux. Nous réalisons ainsi un suivi écologique, agissons pour faire appliquer localement les lois relatives à la protection des pangolins et étudions la consommation de viande de brousse, dont celle du pangolin.



STATUE DE PANGOLIN DANS UNE ÉCOLE EN PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DE MBAM ET DJEREM

BILAN DE L'ANNÉE 2023

- Publication du Tome II "Les aventures de Ngourou le pangolin" : 300 élèves d'écoles élémentaires sensibilisés à l'importance du pangolin
- Plus de 130 habitant.e.s de la forêt formés et autonomisés sur l'apiculture et plus de 77 à l'exploitation durable du njansang (*Rhicinodendron heudelotii*) en tant qu'alternatives génératrices de revenus au braconnage
- Sensibilisation des hommes et femmes de lois sur la protection des espèces (pour que les lois relatives aux pangolins soient appliquées localement)



COUVERTURE DU TOME 2 DES AVENTURES DU NGOUROU LE PANGOLIN

LE CHIFFRE-CLÉ

+ de 3000 arbres d'importance écologique et socio-économique plantés dans les habitats dégradés des pangolins.



PÉPINIÈRE POUR LE PROJET DE PLANTATION D'ARBRES DANS DES HABITATS DÉGRADÉS DES PANGOLINS

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Publier les résultats issus du dispositif de suivi-écologique des pangolins
- Former 20 représentant.e.s des forces de l'ordre, délégués, législateurs et magistrats aux nouvelles techniques dans les opérations de renseignement et d'enquête sur les espèces protégées
- Poursuivre, maintenir et organiser durablement des campagnes de changement de comportement et étendre cette approche holistique de la conservation à toute la périphérie du parc
- Créer un centre d'éducation à l'environnement dans l'un des villages du projet

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Aghah Valéry Binda, est directeur exécutif d'ABOYERD, notre partenaire local et professeur de sciences de l'environnement. Sa passion pour la faune remonte à l'âge de 9 ans, lorsqu'il achetait des oiseaux sauvages aux jeunes chasseurs de sa communauté et les gardait en cage dans l'espoir erroné de les sauver. Au cours de ses études, il s'est intéressé aux pangolins, les seuls mammifères à écailles, d'excellents protecteurs des forêts contre les termites, et l'espèce la plus trafiquée au monde. Il a cofondé une organisation de conservation locale, ABOYERD, dont la mission est de soutenir la protection des animaux sauvages et de leurs écosystèmes par la recherche, l'éducation à l'environnement, le développement des moyens de subsistance favorables au climat, pour une coexistence durable entre l'être humain et la faune sauvage.



FORMATION APICOLE
PAR LES ÉQUIPES DE NOÉ

© Aboyerd

LE PROJET CASEVE (CAMEROUN, SEPTENTRION VERT ET RÉSILIENT)



Au nord du Cameroun, la biodiversité exceptionnelle du Faro fait face à différentes menaces : expansion agricole, pastoralisme, braconnage, extractivisme aurifère, impacts du changement climatique...

Sur près de 3 millions d'hectares de terres, 2 millions d'hectares sont alloués à des concessions de tourisme cynégétique, et 1 million d'hectares est couvert de parcs nationaux. Ces concessions, gérées par des opérateurs privés, sont situées autour des parcs nationaux, et ont un rôle essentiel de connectivité écologique et de fourniture de services écosystémiques. Mais des conflits sur la redistribution de leurs bénéfices les opposent de plus en plus durement aux communautés locales.

En consortium avec African Wildlife Foundation et Conserve Global, ce projet vise à préserver le patrimoine naturel du paysage Faro en réduisant les pressions sur les écosystèmes et les espèces sauvages et en soutenant le développement et la résilience des communautés locales.

NOS ÉQUIPES ONT POUR MISSION DE :

- Soutenir le développement d'activités génératrices de revenus durables et favorables à la biodiversité
- Améliorer la redistribution des taxes des opérateurs de chasse pour que les communautés en perçoivent davantage de bénéfices
- Contribuer à rétablir le dialogue entre opérateurs de chasse et communautés pour favoriser un cadre de gestion du paysage apaisé qui réponde aux enjeux de développement humain et de protection de la biodiversité
- Mobiliser les communautés dans la protection des aires protégées et de leurs ressources naturelles



HABITANTS DU FARO AVEC
L'ÉQUIPE DE NOÉ

BILAN DE L'ANNÉE 2023

Le projet a démarré en avril 2023 pour 5 ans. Sur la fin 2023, voici les actions initiées :

- Diagnostic des 7 comités riverains du département du Faro, qui constitueront les leviers centraux de l'amélioration des mécanismes de redistribution des taxes de la chasse

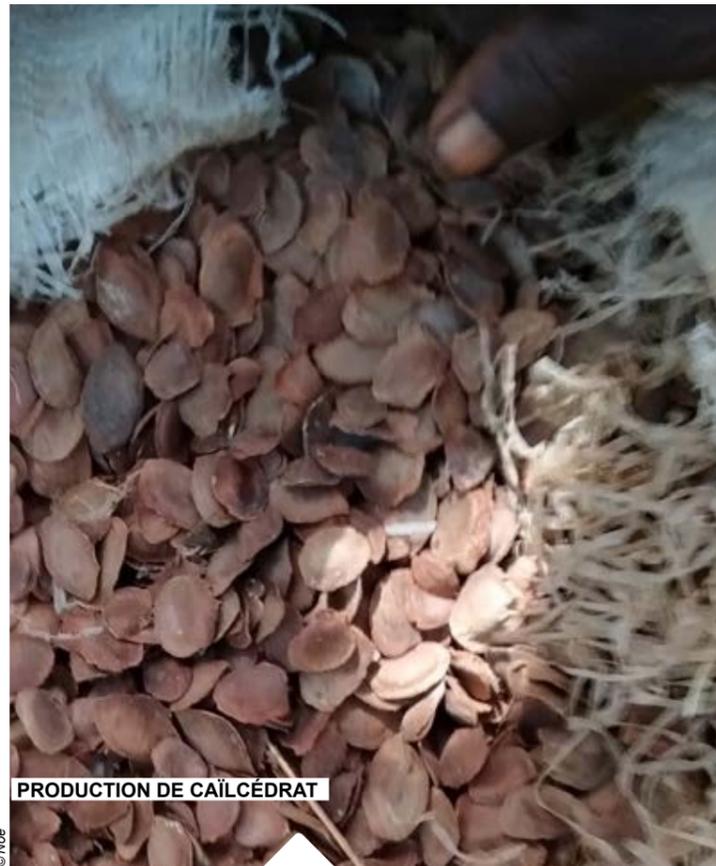


RÉUNION DE DIAGNOSTIC DES FILIÈRES

- Diagnostic des conflits de gestion des ressources naturelles
- Identification de filières pro-biodiversité potentielles au profit des communautés riveraines : neem, caillcedrat, karité, néré miel, rônier et baobab



TAMARIN, PRODUIT FORESTIER NON LIGNEUX



PRODUCTION DE CAÏLCÉDRAT

LE CHIFFRE-CLÉ

Les 7 comités riverains, appuyés dans le cadre du projet, couvrent environ 60 villages (pour une population estimée à environ 10 000 individus).

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Nous travaillons en étroite collaboration avec les 7 comités riverains, comités locaux chargés de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources fauniques dans la région du nord. Nous soutenons leur structuration et professionnalisation et renforçons leurs moyens, pour identifier et implémenter des microprojets en faveur des populations riveraines, et compatibles avec la gestion des aires protégées et la conservation de la faune.



ENQUÊTE SUR UN MARCHÉ CONVERNANT LES FILIÈRES PAR LES ÉQUIPES DE NOÉ

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Développer des plans d'action pour les filières à fort potentiel devant générer des bénéfices pour les populations riveraines du paysage du Faro
- Améliorer le captage par les villages riverains (via les comités riverains) des bénéfices de l'exploitation des ZIC (zones d'intérêt cynégétique) comme les taxes d'affermage et autres bénéfices directs
- Identifier et financer des projets communautaires compatibles avec la conservation des aires protégées riveraines
- Sensibiliser activement les villages riverains à l'importance d'une gestion durable des ressources et renforcer les capacités des organes locaux de gestion (comités riverains)

LE PROJET DE LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION À MOHÉLI AUX COMORES



Le **Parc National de Mohéli** s'étend sur près de **80% de l'île de Mohéli** en Union des Comores, et couvre **400 km² d'espace maritime**. Les forêts tropicales humides de Mohéli présentent une biodiversité remarquable et fournissent de multiples services écosystémiques aux populations mohéliennes. Elles contribuent favorablement aux microclimats et aux régimes pluviométriques, elles fournissent du bois et des produits forestiers non-ligneux (y compris des plantes médicinales), elles protègent les sources d'eau et la qualité des sols, et préservent la richesse du réseau hydrographique de l'île, et enfin elles séquestrent du carbone. Malheureusement, ces forêts sont aujourd'hui menacées. Elles subissent une **déforestation importante** depuis plusieurs décennies notamment à cause de l'expansion de l'agriculture.

Ce projet a pour objectif de **réduire la déforestation en collaborant et en appuyant le Parc National dans le développement et la mise en place d'outils de gestion du territoire** et en participant à **l'amélioration des conditions de vie des communautés locales**. En œuvrant pour la réduction de la déforestation, le projet participe activement à la protection des espèces menacées, ainsi qu'au bon état de santé des écosystèmes terrestres et marins.

LE PROJET EST STRUCTURÉ EN 4 GRANDS AXES D'INTERVENTION

- Renforcement du cadre légal et des moyens de surveillance du Parc National de Mohéli
- Implication des communautés locales pour les enjeux de protection des forêts
- Restauration des espaces forestiers dégradés
- Développement de pratiques agricoles et de filières durables



ÎLE DE MOHÉLI



RESTAURATION DES ESPACES FORESTIERS DÉGRADÉS

© M. Gauthier-Maurin

BILAN DE L'ANNÉE 2023

L'année 2023 a permis de renforcer les capacités du parc sur le contrôle de son territoire, et de renforcer l'adhésion des communautés à la conservation de l'environnement via plusieurs activités :

- L'inauguration du centre des opérations du parc, lieu stratégique de pilotage de la surveillance du territoire
- La formation des écogardes du parc aux opérations de surveillance
- Le financement de micro-projets communautaires à vocation environnementale
- Le développement d'un programme d'éducation environnementale à destination des élèves en cycle primaire à Mohéli
- Le reboisement de près de 30 hectares de forêt avec des essences locales et non invasives

LE CHIFFRE-CLÉ

Noé a financé et apporté un appui technique à

12 micro-projets

communautaires dans 4 localités différentes : 7 micro-projets de reboisement de 6,8 hectares de sites sensibles sélectionnés par les bénéficiaires et 5 micro-projets de nettoyage et gestion des déchets, dont 1 projet de transformation des déchets plastiques en artisanat local (par exemple des sacs à main).

© Noé

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Baliser à la peinture les sentiers forestiers de l'île afin de délimiter le territoire du Parc National de Mohéli et la zone cœur de protection
- Identifier une ou deux filières agricoles à appuyer pour développer les revenus des communautés locales issus d'activités économiques durables dans le but de réduire la pression exercée par l'agriculture sur la forêt
- Dispenser le programme d'éducation à l'environnement à 6 classes et les accompagner dans la réalisation de leurs projets écocitoyens



UN ECOGARDE ET UN ÉLÈVE LORS D'UNE SORTIE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE AVEC UNE CLASSE DE CE2

L'INFO EN +

Le Parc abrite de nombreuses espèces végétales et animales endémiques comme la Roussette de Livingstone, une espèce de chauve-souris du genre *Pteropus*, qui fait partie des 100 espèces les plus menacées au monde, et dont l'île abrite 8 dortoirs. En œuvrant pour la réduction de la déforestation, nous participons activement à la protection des espèces menacées, ainsi qu'au bon état de santé des écosystèmes terrestres et marins.



LA ROUSSETTE DE LIVINGSTONE (*PTEROPUS LIVINGSTONII*), PRÉSENTE SUR L'ÎLE, EST UNE ESPÈCE EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

© Istock

© M.Gonthier-Maurin/Noé

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Notre mission consiste aussi à renforcer les capacités du Parc National de Mohéli, via la mise à disposition d'outils, de matériel et de méthodes de surveillance visant à améliorer les techniques de patrouille et l'application de la réglementation.

Nous soutenons également les communautés locales afin qu'elles développent des projets de préservation environnementale, et accompagnons les porteurs des projets retenus sur les aspects techniques et la gestion financière.

ACTIVITÉS EN FRANCE

CRAPAUD CALAMITE
MÂLE CHANTANT

UN ACTEUR ENGAGÉ DEPUIS PLUS DE 20 ANS POUR SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

Aujourd'hui, la biodiversité disparaît à un rythme sans précédent ! Nous pouvons même parler de 6^{ème} extinction de masse à l'échelle planétaire. Plusieurs facteurs viennent détruire la biodiversité tels que le changement climatique, la surexploitation des ressources naturelles, les pollutions bien sûr.

Mais nous faisons aussi face depuis plusieurs décennies à un phénomène d'accélération de la destruction et de l'artificialisation des milieux naturels. Tous ces facteurs conduisent à la mise en danger voire à la disparition d'espèces animales et végétales que l'on croisait aisément au bord de nos routes : en France ou en Europe, 30% des oiseaux des champs ont disparu en 15 ans, 80% des insectes ont disparu de nos sols, 53% des plantes pollinisées par les insectes déclinent...

À Paris, en 13 ans, 3 moineaux domestiques sur 4 ont disparu. Cette évolution correspond à une baisse de 10% des effectifs chaque année. En Île-de-France, pas moins de 31% des espèces de fougères et de plantes à fleurs sont menacées, 27% des papillons de jour, ou encore 39 % des oiseaux nicheurs ! Cette érosion de la biodiversité à l'échelle nationale impacte les services rendus par la nature dont nos vies, nos territoires, et nos économies dépendent.

CHARDONNERET ÉLÉGANT
(CARDUELIS CARDUELIS)

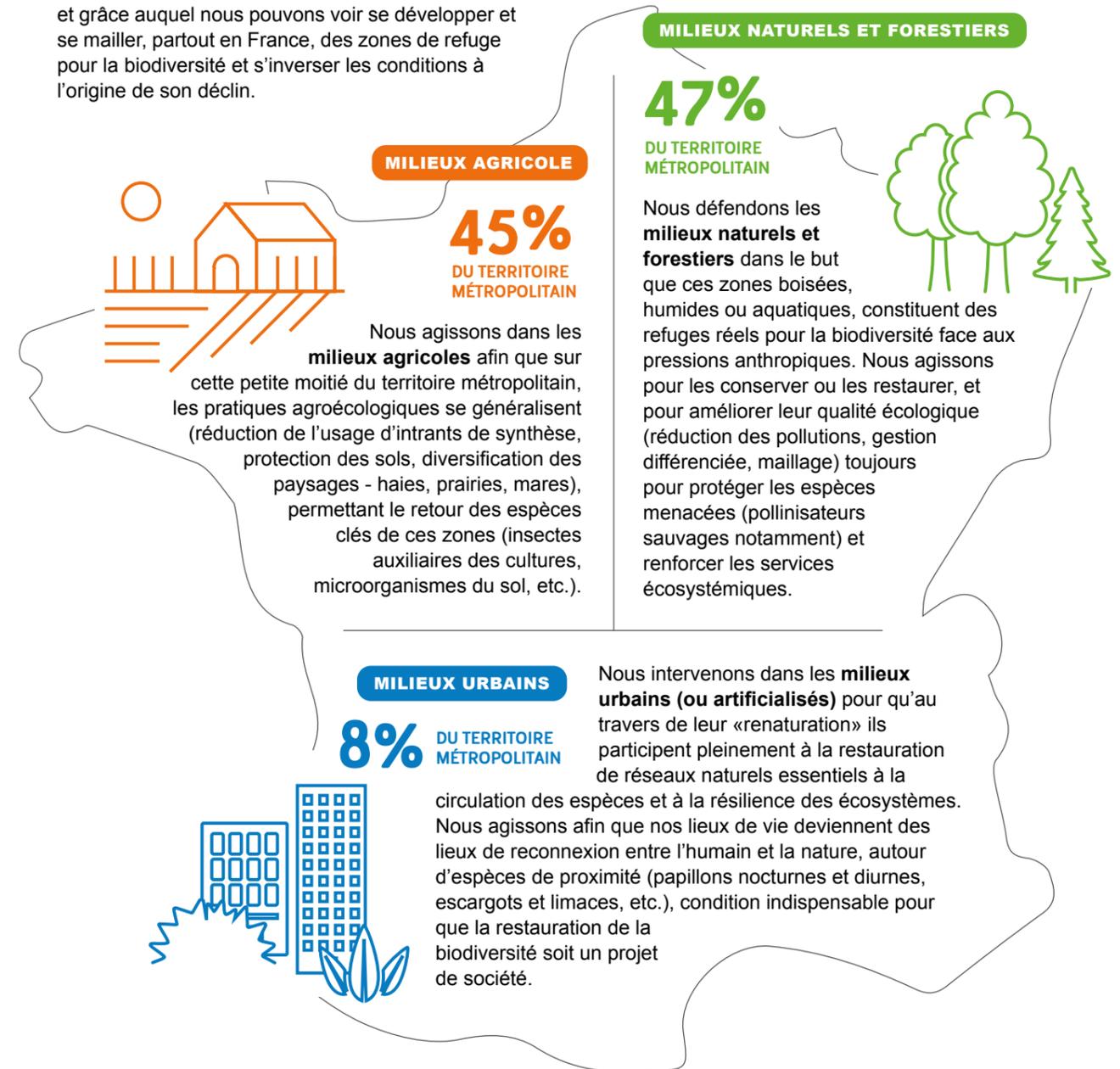


LA FRANCE EST LE 6^{ÈME} PAYS HÉBERGEANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES !

Nos programmes en France visent donc à **préserver et restaurer des zones favorables au vivant, à changer les pratiques pour réduire les pressions sur la biodiversité et à reconnecter les humains et la nature.**

Nous agissons dans trois grands types de milieux différents afin de proposer des actions de protection de la biodiversité complémentaires :

Nous entendons porter un projet de société où la biodiversité s'inscrit au cœur de nos modes de vie et grâce auquel nous pouvons voir se développer et se mailler, partout en France, des zones de refuge pour la biodiversité et s'inverser les conditions à l'origine de son déclin.





LES 3 OBJECTIFS DES PROGRAMMES NATIONAUX

PRÉSERVER ET RESTAURER DES ZONES FAVORABLES AU VIVANT

CONSTAT

La destruction et la fragmentation des milieux naturels contribuent à l'effondrement de la biodiversité

NOS ACTIONS

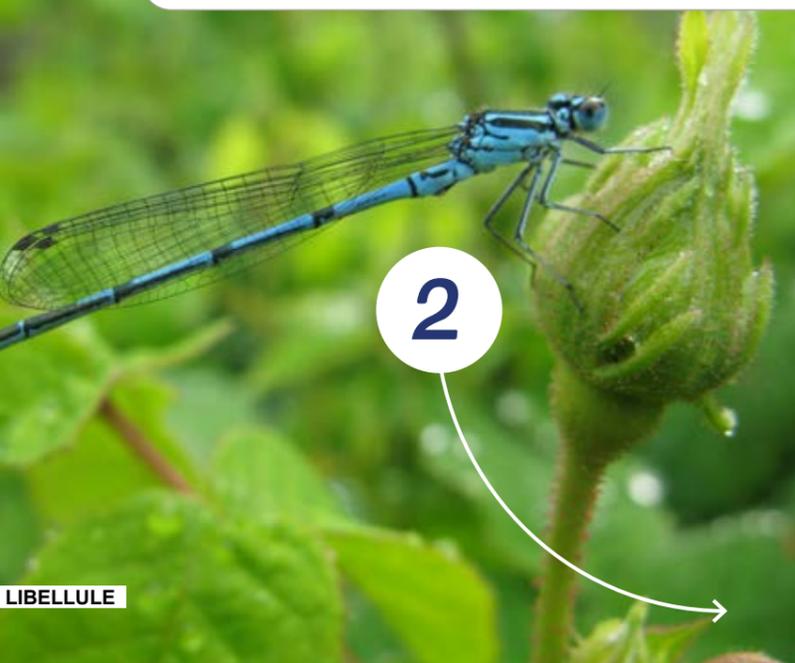
Outiller et mobiliser les acteurs privés et publics pour qu'ils protègent les espèces menacées et restaurent leurs habitats naturels (pollinisateurs sauvages : papillons, abeilles, bourdons, etc.) grâce à l'aménagement de corridors écologiques, haies, cours d'eau, forêts, ripisylves, prairies, mares, etc.

CHIFFRE CLÉ

30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année en France et 40% des abeilles sauvages sont en voie de disparition.



© NovaFlora



2

LIBELLULE

© istock-photos

CHANGER LES PRATIQUES POUR RÉDUIRE LES PRESSIONS SUR LA BIODIVERSITÉ

CONSTAT

Face à l'étalement des villes et à l'agriculture intensive, la biodiversité est menacée.

NOS ACTIONS

Militer pour renforcer l'intégration de la biodiversité dans les politiques et stratégies locales et nationales grâce à l'accompagnement des acteurs agricoles, économiques, publics, mais aussi des particuliers.

CHIFFRES CLÉS

85%

du territoire français subit des pressions à cause de la pollution lumineuse, et

50%

de ce même territoire est occupé par des terres agricoles sur lesquelles se pratique majoritairement une agriculture intensive.

RECONNECTER LES HUMAINS ET LA NATURE

CONSTAT

Pour contribuer à la protection du vivant, nous devons tisser des liens entre la nature et l'être humain, devenu majoritairement urbain

NOS ACTIONS

Contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques sur la biodiversité et aider les citoyens à adopter des comportements favorables à la nature grâce à l'animation de programmes de sciences participatives destinées à tous (sur les thèmes du papillon, de l'escargot, du milieu forestier, etc.)

CHIFFRE CLÉ

81,5%

des Français habitent en ville en 2022, et seuls 39% des Français déclarent être au contact de la nature au moins une fois par semaine en 2020.

BIODIVERSITÉ AGRICOLE

L'agriculture couvre près de 50% de notre territoire métropolitain et son modèle dominant menace la biodiversité. Nous poursuivons alors l'ambition d'**accélérer la transition agroécologique** des acteur.ice.s des filières agricoles et des territoires, en redonnant sa place à la biodiversité et en valorisant les services écosystémiques qu'elle rend. **Pour cela, nous accompagnons et outillons les filières agricoles** afin de favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité et une adaptation de leurs pratiques vers l'agroécologie. **Nous sensibilisons aussi les citoyens** aux impacts de leur alimentation sur la biodiversité pour les orienter vers une consommation plus durable. Enfin, nous portons collectivement avec d'autres ONG, la voix de la biodiversité dans **l'élaboration et le déploiement de politiques publiques** liées à l'agriculture et à l'alimentation.



L'AGRICULTURE COUVRE PRÈS DE 50% DE NOTRE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET SON MODÈLE DOMINANT MENACE LA BIODIVERSITÉ

© istock-photos



NOTRE CLUB AGATA A CRÉÉ UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIALISÉ SUR LES FILIÈRES D'ÉLEVAGES DES RUMINANTS

© istock-photos

BILAN DE L'ANNÉE 2023

1 - Lancement d'un groupe de réflexion sur les filières de l'élevage au sein du Club AGATA

Le Club AGATA (pour AGroAlimentaire et Transition Agroécologique) réunit entreprises et experts pour construire des projets, des outils et des méthodes afin de préserver la biodiversité dans les filières végétales et animales. Comptant plus d'une centaine d'adhérents, ce club de veille et d'échange unique mettant l'intelligence collective au cœur de ses démarches, permet à ses membres d'être accompagnés dans leurs projets en faveur de la biodiversité via la co-création d'outils adaptés aux besoins du monde agricole et des entreprises qui valorisent les productions agricoles.

Après 5 ans consacrés aux productions végétales, notre Club AGATA a créé un nouveau groupe de travail spécialisé sur **les filières d'élevages des ruminants (viande et lait) réunissant des acteurs économiques, des instituts techniques et des chercheurs**. Il s'agit pour nous de fédérer l'ensemble de ces acteur.ice.s afin de co-construire des outils et des méthodes en faveur de la biodiversité, puis les déployer.

Un focus est notamment fait sur **la préservation et la bonne gestion des prairies**, en partenariat avec notre programme Prairies de Noé (voir page 73). Les prairies font partie intégrante du paysage français car elles représentent environ la moitié de la surface agricole française. Elles fournissent des végétaux nécessaires à l'alimentation des troupeaux d'herbivores. Composées d'une diversité de plantes et d'infrastructures agroécologiques (haies, mares), elles sont aussi le moyen

© Noé

d'offrir un lieu de vie, de reproduction et d'alimentation à une infinité d'espèces animales. **L'enjeu en termes de restauration de la biodiversité y est donc très important.**

2 - Aux côtés d'autres ONG, nos équipes se sont engagées pour promouvoir un affichage environnemental alimentaire ambitieux, reflétant les impacts réels des produits sur la biodiversité.

Comme suite logique à notre engagement auprès des filières agricoles, nous travaillons depuis 2022 sur les enjeux de l'alimentation durable. Dans ce cadre, nous avons remis, avec d'autres ONG, une pétition signée par plus de 85 000 citoyens et porté nos recommandations aux autorités publiques et politiques (Ministère de la Transition écologique, Cabinet du Secrétaire d'État à la Biodiversité, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - ADEME, Commissariat général au Développement durable) qui ont permis de premières améliorations quant à la prise en compte de la biodiversité dans l'affichage environnemental.

3 - Nous sommes désormais partenaires du collectif Nouveaux Champs (porteur du label Zéro résidu de pesticides).

Dans ce cadre, nos équipes sont intervenues auprès du collectif pour fournir une première analyse de sa performance en matière de biodiversité, et contribuer ainsi à la montée en puissance de ce sujet dans sa stratégie. Le collectif lance en 2024 son label Biodiversité, basé sur 14 indicateurs d'évaluation de la biodiversité agricole imaginés avec notre ONG (mise en place de nichoirs à pollinisateurs, diversité des cultures, couverture des sols, etc.).



JOURNÉE DE RESTITUTION DU PROJET « AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE »

LE CHIFFRE-CLÉ

75% C'est le pourcentage de terres agricoles à travers le monde qui servent uniquement à élever du bétail (c'est-à-dire à nourrir des bêtes qui serviront ensuite à nous nourrir). La consommation trop importante de viande et de produits laitiers issus de l'élevage industriel sur la planète exerce une pression forte sur les écosystèmes, qu'elle déstabilise. C'est pourquoi nos équipes ont décidé de s'emparer de cet enjeu fort que représente l'élevage pour la protection de la biodiversité, à travers les travaux du Club AGATA.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Transformer nos projets pilotes actuels en des projets d'ampleur mobilisant plus d'agriculteurs, donnant une place forte à l'accompagnement technique par des experts biodiversité, et ancrant toujours plus concrètement la biodiversité dans leurs stratégies respectives.
- Faire collectivement émerger des leviers pour accélérer et répandre les transitions alimentaires soutenables et favorables à la biodiversité, et reconnecter l'amont et l'aval agricole en replaçant les consommateurs au cœur de notre feuille de route.
- Défendre une meilleure prise en compte de la biodiversité au sein des politiques agricoles et alimentaires, auprès des autorités publiques et politiques.



© Coopérative Dijon Céréales



Je suis producteur de blé pour la filière Harrys depuis 2019 en Côte d'Or. Dans mon exploitation la participation au projet biodiversité de la filière Harrys s'est matérialisée par la mise en œuvre de deux protocoles : le premier permettant d'évaluer le bon fonctionnement biologique de mes sols, et le second afin d'estimer la santé des populations des pollinisateurs sauvages. Les résultats me permettent de me comparer à des références locales et nationales. Il s'agit pour moi d'un accompagnement sur la gestion de mes pratiques culturales et sur la compréhension de leurs effets sur la biodiversité qui m'aide à adopter une meilleure approche sur ce que l'on voit difficilement à l'œil nu : la vie du sol ou l'activité des insectes présents sur mon exploitation. Suivre les résultats dans le temps me permet de mieux comprendre les sols et les effets de ma démarche vers l'agriculture de conservation des sols".

Charles, agriculteur



JOURNÉE DE RESTITUTION DU PROJET «AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE»

© Noé

L'INFO EN +

Grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, Noé a appliqué ses 14 indicateurs de suivi de la biodiversité au sein de 16 parcelles agricoles (appartenant à 5 agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine) en collaboration avec l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, le groupe Océalia et la Chambre régionale d'agriculture.

JOURNÉE DE RESTITUTION AVEC LA COOPÉRATIVE OCÉALIA



© Noé

Parmi les enseignements tirés de ces parcelles-pilotes, nous relevons :

- Plus de pollinisateurs en présence de couverts végétaux d'hiver, et les vers de terre augmentent lorsque les rotations de cultures sont diversifiées.
- Les échanges techniques entre naturalistes et agriculteurs sont des leviers efficaces pour la transition agroécologique, surtout accompagnés d'un diagnostic de terrain.
- La reconnaissance mutuelle des actions de préservation de la biodiversité engagés par les agriculteurs est une incitation indispensable à leur poursuite.

LES 14 INDICATEURS AGATA POUR MESURER LES IMPACTS DES PRATIQUES AGRICOLES SUR LA BIODIVERSITÉ

<p>FICHE 1 : Les infrastructures agroécologiques</p>	<p>FICHE 2 : La couverture des sols</p>	<p>FICHE 3 : Le travail du sol</p>	<p>FICHE 4 : L'utilisation des produits phytosanitaires</p>	<p>FICHE 5 : La diversité cultivée</p>	<p>FICHE 6 : La fertilisation azotée</p>	<p>FICHE 7 : La matière organique du sol</p>
<p>FICHE 8 : La qualité microbiologique des sols</p>	<p>FICHE 9 : L'activité biologique du sol</p>	<p>FICHE 10 : Les vers de terre</p>	<p>FICHE 11 : Les pollinisateurs sauvages</p>	<p>FICHE 12 : Les ravageurs et auxiliaires des cultures (invertébrés)</p>	<p>FICHE 13 : Les oiseaux</p>	<p>FICHE 14 : La flore des bordures de parcelle</p>

La biodiversité est une thématique montante dans le secteur agricole. Pour les acteurs des filières désireux de progresser, une difficulté s'impose : comment mesurer les impacts des pratiques agricoles sur la biodiversité ? Ce suivi est essentiel, aussi bien pour effectuer un diagnostic de l'état de la biodiversité, s'assurer de l'efficacité d'un plan d'action, ou encore donner une valeur mesurable en termes économique et d'image aux modèles d'agriculture « biodiversité responsable ». L'ensemble des 14 indicateurs que Noé propose grâce aux travaux menés dans le cadre du Club AGATA ont pour but d'aider à se saisir de cet enjeu.

BIODIVERSITÉ URBAINE

L'urbanisation a un impact fort sur l'environnement. Elle détruit et fragmente les habitats naturels et augmente les surfaces imperméables avec des conséquences environnementales considérables : îlots de chaleur, pollution de l'eau et de l'air, nuisances sonores, pollution lumineuse et introduction d'espèces exotiques envahissantes. En même temps, c'est grâce à la biodiversité que la ville peut assurer sa qualité de vie et de mieux être pour ses habitants. **Paradoxalement, la ville peut être un atout pour la biodiversité si elle prend en compte des paramètres écologiques précis** tels que la richesse en habitats spécifiques ou l'interconnexion des espaces verts entre eux.

C'est pourquoi il est aujourd'hui indispensable que l'ensemble des acteurs du territoire jouent leur rôle dans la protection de la biodiversité urbaine : les collectivités en développant et encourageant la gestion écologique des espaces publics (fort rôle d'exemplarité), les entreprises propriétaires d'espaces verts (8700 hectares rien qu'en Île-de-France), et les particuliers qui, chacun à leur échelle, participent au développement d'un réseau d'accueil de la biodiversité grâce à leurs jardins ou leurs terrasses. Nos équipes s'attachent ainsi à mobiliser l'ensemble de ces acteurs pour favoriser la biodiversité urbaine.



LA PETITE CEINTURE, PARIS

BILAN DE L'ANNÉE 2023

1 – Lutte contre la pollution lumineuse avec la métropole de Montpellier.

La métropole s'est engagée aux côtés de notre association à agir contre la pollution lumineuse en devenant **signataire de notre Charte de l'éclairage durable**. En effet, ce sont 65% d'espèces d'invertébrés et 28% de vertébrés qui vivent partiellement ou exclusivement la nuit.

95% des espèces de papillons sont nocturnes en France, par conséquent la pollinisation qui nous est indispensable est ainsi largement assurée la nuit.

Et pourtant, la pollution lumineuse a progressé de 94% en 25 ans sur notre territoire et ce sont désormais 11 millions de points lumineux qui le couvrent uniquement pour l'éclairage public ! Les enjeux de la pollution lumineuse sont ainsi importants pour protéger la biodiversité.

2 – Collaboration avec IMECA (filiale du groupe Michelin) et Des Espèces Parmi'Lyons

Nouveau partenaire depuis 2023 de notre association dans la région lyonnaise, nous collaborons avec IMECA et les accompagnons vers une gestion vertueuse, durable et favorable à la biodiversité de leurs espaces verts et fonciers. Dotés de la reconnaissance Jardins de Noé, nous appuyons aussi ce partenaire dans ses politiques et choix d'aménagement toujours au bénéfice de la nature. Sur le terrain et dans le cadre du partenariat avec IMECA pour la gestion écologique de son site, nous avons également démarré une collaboration avec l'association Des Espèces Parmi'Lyons qui met concrètement en œuvre certaines actions de préservation de la biodiversité (création de mares et talus par exemple), car il est important pour nos équipes de travailler en lien étroit avec les acteurs locaux déjà présents.

3 – Poursuite de nos actions de sensibilisation et de plaidoyer pour la préservation de la biodiversité urbaine

Nos équipes sont régulièrement intervenues au cours de l'année 2023 auprès des acteurs institutionnels, économiques ou culturels : Assises nationales de la biodiversité avec IdealCo, Rencontres biodiversité des territoires avec l'Office français de la biodiversité, ateliers pédagogiques lors de la Fête de la nature avec le Muséum national d'Histoire naturelle ou pour le programme Brin de Culture avec le musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt.



L'ÉCLAIRAGE URBAIN PERTURBE LA FAUNE NOCTURNE

L'INFO EN +

La France compte **22 000 parcs et jardins à haute valeur historique, esthétique et botanique**. Localisés sur l'ensemble du territoire, ils sont **un levier très important pour la protection de la biodiversité**. Souvent réservoirs horticole ou botanique, ils sont traversés par des cours d'eau, plantés de bois, et constituent aussi de très riches écosystèmes à préserver.

Encore considérés par l'opinion publique comme des exemples d'un jardinage intensif peu favorable au respect de la biodiversité, ces jardins ont pourtant été imaginés à une époque où le jardinage ne s'appuyait ni sur un matériel lourd, ni sur l'emploi de produits chimiques. Par ailleurs, depuis 2017, la loi Labbé leur interdit l'utilisation de pesticides.

Noé s'associe donc de plus en plus à ces jardins emblématiques ou remarquables, qui font aussi la démonstration que beauté du jardin et respect de la biodiversité peuvent aller de pair, et accompagne la transition environnementale de ces sites patrimoniaux.



L'ABBAYE DE FONTFROIDE, DANS LE DEPT. DE L'AUDE EST RECONNUE «JARDIN DE NOÉ»

LE CHIFFRE-CLÉ

15 ans

C'est le nombre d'années du programme Jardins de Noé qui sensibilise et accompagne les différents acteurs du territoire à la mise en place d'une gestion écologique des espaces verts (privés et publics). 15 années durant lesquelles le réseau des Jardins de Noé s'est considérablement déployé recensant aujourd'hui parmi ses **4500 jardins labellisés**, des jardins de particuliers, d'entreprises, de collectivités ou encore des jardins emblématiques et remarquables (Jardins de Chantilly et Potager du Roi à Versailles).



L'ABBAYE DE FONTFROIDE

GESTION DIFFÉRENCIÉE SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE RTE, BASSE-SEINE



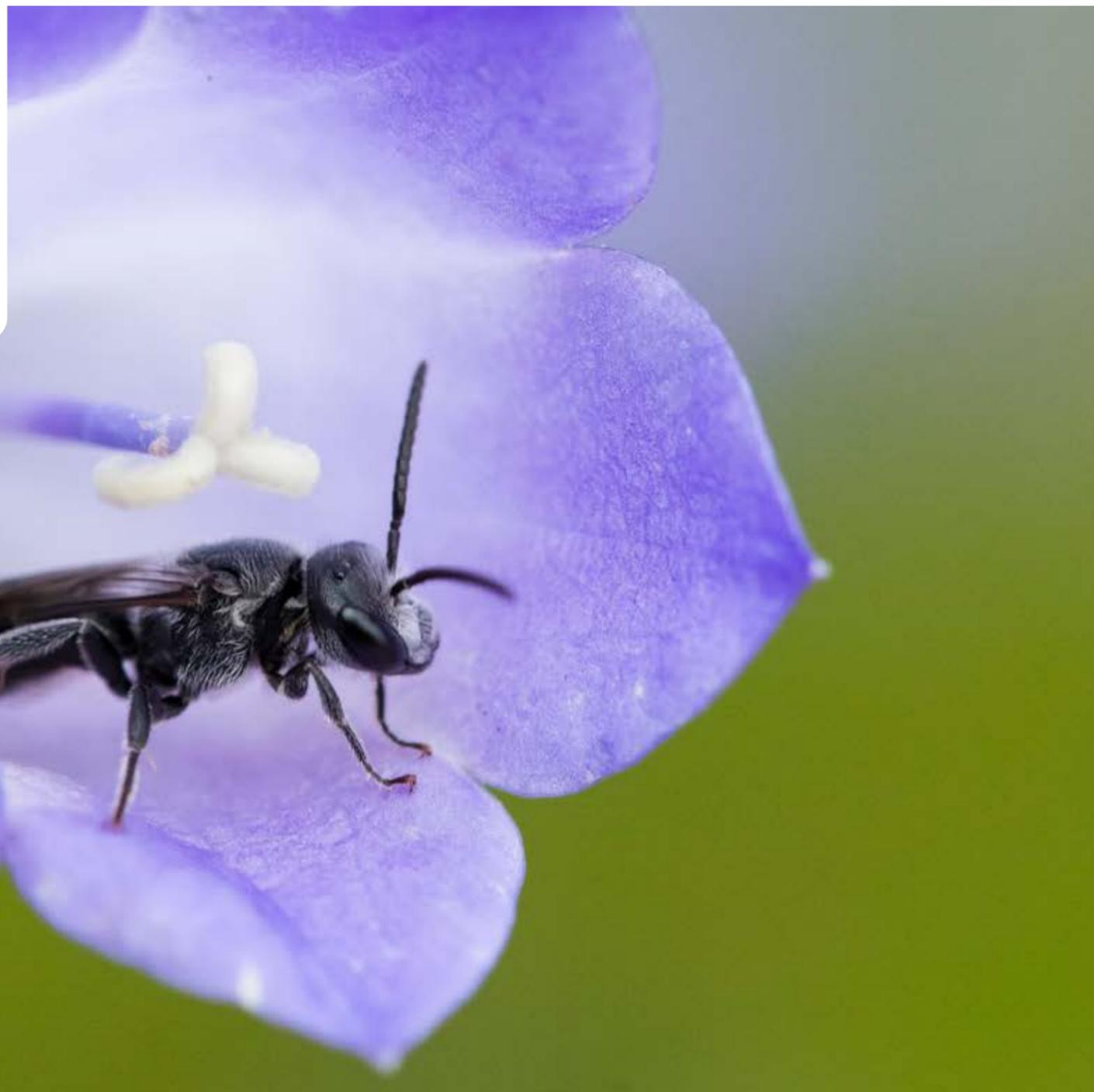
© Noé

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Donner de nouvelles ambitions à horizon 2027 à notre programme pour lutter contre la pollution lumineuse avec l'objectif de mobiliser tous les acteurs du milieu urbain à travers différents leviers : notre **charte de l'éclairage durable** bien sûr, ainsi que la création d'un Club des métropoles engagées contre la pollution lumineuse ou encore des protocoles pour suivre le retour de la biodiversité nocturne.
- Mettre à jour les modalités de la reconnaissance Jardins de Noé suite à l'avancée des connaissances scientifiques comme techniques dans les domaines de **l'écologie urbaine et de la gestion des espaces verts**.
- Ancrer notre mission en faveur de la biodiversité urbaine dans l'écosystème territorial en développant des **partenariats** techniques avec différents réseaux d'**acteurs locaux** pour démultiplier nos actions sur les territoires.

BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

Depuis plusieurs décennies, les habitats essentiels à la biodiversité et au maintien des écosystèmes se fragmentent, s'appauvrissent et disparaissent, mettant le vivant en danger. **Nous défendons une vision du territoire prenant en compte les infrastructures naturelles, garantes des services écologiques utiles à la terre et aux humains,** et cherchons à mobiliser tous les acteurs afin de faire diminuer les pressions pesant sur ces milieux et leurs espèces.



HALICTE (*LASIOGLOSSUM SP.*)
SUR UNE FLEUR DE CAMPANULE

BILAN DE L'ANNÉE 2023

1 - Participation au Plan national actions pollinisateurs

Inscrit dans la Stratégie nationale pour la biodiversité présentée en juillet 2023, ce plan est porté par le Ministère de la Transition écologique et a pour ambition

de défendre la préservation des pollinisateurs dans les aménagements du territoire et les politiques publiques.

Notre équipe est plus particulièrement impliquée au sein d'un groupe de travail qui réfléchit à l'intégration de la protection des pollinisateurs dans la séquence ERC. ERC a pour objectif d'**Éviter** les atteintes à l'environnement, de **Réduire** celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de **Compenser** les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.

2 - Intégration au comité de labellisation APICité



2023 a marqué notre retour dans ce comité porté par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). Le label APICité valorise les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs. Au-delà du label, il s'agit d'inciter

à la poursuite d'une stratégie municipale cohérente en faveur des abeilles, des pollinisateurs sauvages et de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Nos équipes apportent bien entendu leur expertise sur la thématique des pollinisateurs sauvages. En 2023, 129 communes ont été nouvellement labellisées.

3 - Déploiement de notre programme Lépinoc (lépidoptères nocturnes)



Nous continuons d'étendre notre réseau de participants à ce programme innovant de science participative imaginé et piloté par notre association depuis 2021. Ce sont désormais 19 sites d'observation des lépidoptères nocturnes que nous fédérons et animons.

Grâce à ce suivi, 118 espèces de papillons de nuit ont été observées en 2023. Une espèce migratrice, l'Hypène des ponts, a été observée par le dispositif. Si cette espèce n'est pas rare, c'est cependant la première fois qu'une espèce migratrice est photographiée par Lépinoc.

L'enjeu de protection et d'amélioration des connaissances des papillons de nuit est fondamental quand on sait qu'en France, sur 5000 espèces de papillons, 95% sont nocturnes !

LE CHIFFRE-CLÉ

+ 41% Cela correspond à la hausse du nombre de lépidoptères nocturnes observés sur les dispositifs Lépinoc en 2023 grâce à la multiplication des dispositifs. Via ce programme, qui nourrit la connaissance, nous encourageons la préservation de ces espèces dont les populations sont fortement menacées par les pressions anthropiques telles que la pollution lumineuse.



PETIT SPHINX DE LA VIGNE
(DEILEPHILA PORCELLUS)

L'INFO EN +

Grâce à notre programme historique, Prairies de Noé, nous militons pour la prise en compte des pollinisateurs sauvages (abeilles, papillons, bourdons...) dans l'aménagement du territoire.

En 2023, nous avons restauré avec nos partenaires 950 hectares en faveur de ces insectes pollinisateurs grâce à la plantation de prairies fleuries composées de fleurs mellifères.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Accélérer le développement de la mission afin de préserver, outre les prairies, d'autres milieux à fort enjeux pour la biodiversité.
- Renforcer les actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des pollinisateurs dans les réglementations, et sensibiliser aux enjeux de préservation de ces espèces.



La Maison Paris Nature a pour mission de sensibiliser le public aux sciences participatives. C'est pourquoi il est essentiel pour nous de contribuer à Lépinoc, les lépidoptères nocturnes étant largement méconnus du grand public.

Notre participation à ce projet depuis ses débuts nous a déjà permis d'enrichir notre liste d'espèces répertoriées à Paris. À première vue, si les espèces photographiées avec le dispositif semblent être assez communes, nous sommes extrêmement satisfaits d'avoir des données concrètes sur leur présence et leur fréquence d'observation. En améliorant nos connaissances sur les papillons de nuit, nous serons en mesure d'avoir une meilleure compréhension de notre environnement urbain. Cela nous permettra de poursuivre nos efforts pour adapter nos dispositifs d'éclairage en mettant en place des trames noires, qui sont conçues spécifiquement pour soutenir les espèces nocturnes".

Frédéric Jarry, conseiller environnement à la Mairie de Paris et participant au programme Lépinoc.



OBSERVATOIRES DE LA BIODIVERSITÉ

Afin de mobiliser un maximum de citoyens pour la protection de la biodiversité, il est primordial de reconnecter les êtres humains à la nature. En 2020, seuls 39% des Français déclarent être au contact de la nature au moins une fois par semaine. Une récente étude (Frontiers in Ecology and the Environment, 2022) révèle par ailleurs qu'en France métropolitaine, nous vivons actuellement à une distance moyenne de 16 km d'une zone naturelle, soit 7% plus loin qu'en 2000.

Pour répondre à cet enjeu, nous animons plusieurs programmes de sciences participatives ouverts à tous les citoyen.ne.s, et certains professionnel.le.s, qui, au-delà d'une expérience d'immersion dans la nature, permettent de collecter des données précieuses et utiles à la science naturaliste pour améliorer les connaissances sur la biodiversité.



MACHAON (PAPILIO MACHAON)

© istock photos



ÉLÉGANTE STRIÉE (POMATIAS ELEGANS)

© Bernard Dubreuil / Biosphoto

BILAN DE L'ANNÉE 2023

1 – Renaissance de l'Opération escargots grâce à un protocole simplifié

Co-animé avec Vigie-Nature, ce programme de sciences participatives propose de découvrir les escargots et limaces des jardins, à travers une sélection de quelques espèces facilement identifiables. De retour en 2023 grâce à un protocole d'observation facilité et de nouveaux outils, il avait permis jusqu'en 2018 de mobiliser près de 1600 participants en France.

Comme tous les programmes de sciences participatives animés par nos équipes, les données recueillies sont précieuses. Transmises au Muséum national d'Histoire naturelle, elles permettent d'alimenter la recherche naturaliste.

LES ESCARGOTS ET LIMACES : DES ESPÈCES MENACÉES ET MÉCONNUES

En 2021, ces animaux ont fait l'objet d'un état des lieux dans le cadre de la liste rouge des espèces menacées publiée par l'UICN. Parmi près de 700 espèces recensées, 11% sont menacées et surtout, plus de 40% sont mal connues et ne disposent pas de données suffisantes pour leur donner un statut de conservation, mettant en évidence les manques de connaissances à propos de ces espèces. Ces animaux sont en effet principalement menacés par la dégradation et la destruction de leur milieu, menace renforcée par leurs faibles capacités de dispersion.

2 - INPN Espèces recense toujours plus de participant.e.s : 12.000 en 2023, soit quatre fois plus que l'année précédente



INPN
ESPECES

INPN Espèces est un projet porté par PatriNat (Muséum national d'Histoire naturelle et Office français de la biodiversité) et co-animé par nos équipes.

Sous la forme d'une application mobile gratuite, il permet de découvrir l'ensemble de la biodiversité française (faune, flore et fonge) de la métropole et des Outre-mer et de contribuer

à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel en France.

JOURNÉE DE RENCONTRE
INPN ESPÈCES



© Nicolas Boulain

En 2023, nous avons multiplié par quatre le nombre de participants, ce qui témoigne de l'intérêt des citoyens pour leur environnement immédiat qui contribuent par leur engagement à une meilleure connaissance de la biodiversité française.

3 - Formation d'une centaine de gestionnaires d'espaces verts à notre programme PROPAGE pour la protection des papillons de jour

Ce programme, que nous co-portons depuis 2009 avec le Muséum national d'Histoire naturelle, propose aux professionnels gestionnaires d'espaces verts (entreprises ou collectivités) de recenser et compter les papillons de jour présents sur leurs espaces verts.

PROPAGE est à la fois un outil permettant aux participants d'évaluer la qualité écologique de leurs espaces verts au regard des papillons présents et un moyen de les sensibiliser à la biodiversité qui les entoure pour mieux la préserver.

Nous organisons chaque année des sessions de formation à destination de ces professionnels. En 2023, elles se sont déroulées à Lyon ou à Paris et ont permis d'accueillir et de former une centaine de nouveaux participants.



FORMATION PROPAGE DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

© Emilie Pérès

LE CHIFFRE-CLÉ

1000

C'est le nombre moyen d'observations effectuées chaque jour sur l'application INPN Espèces ! Un chiffre qui confirme le dynamisme des participants sur cette plateforme de science participative, qui en fait l'une des plus importantes de France.



FÊTE DE LA NATURE

L'INFO EN +

Nous participons depuis de nombreuses années au **Collectif national des sciences participatives de la biodiversité**, qui fédère un réseau composé d'une vingtaine de structures (associations, collectivités, établissements de recherches...) impliquées dans le développement, le déploiement et la reconnaissance des sciences participatives liées à la biodiversité en France.

Aux côtés de la Ligue pour la protection des oiseaux, de France Nature Environnement, de la Fondation pour la nature et l'homme et de bien d'autres encore, nous inscrivons notre action au sein de ce collectif dans le cadre de la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité** (et notamment de son objectif *Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes*). Nous réfléchissons notamment au rôle et à la place des sciences participatives dans la sauvegarde de la biodiversité en France et contribuons à mesurer le nombre de participants actifs au sein de ces programmes, permettant de suivre l'évolution de l'implication de la société civile en faveur de la biodiversité.

En 2023, dans le cadre de ce collectif, nous avons participé aux Rencontres nationales des sciences participatives à Marseille et y avons animé plusieurs ateliers.

© Noé



J'ai entendu parler de l'Opération escargots lors d'une émission sur France Info. J'ai été intéressée par le fait de prendre part à un programme scientifique d'envergure nationale.

Le projet est facile et rapide à mettre en place, il demande peu d'investissement matériel et de temps, et est accessible à tous. Mon fils de 8 ans a été séduit aussi vite que moi. Réaliser dans son jardin quelque chose dont il avait entendu parler à la radio l'a beaucoup motivé ! Au fil des observations, il a appris à suivre le protocole correctement. Il en comprend désormais l'intérêt : par exemple, l'utilité de la pièce étalon (pièce de 10 cts) qui, lorsqu'elle n'est pas présente sur les photos des autres participants, ne permet pas de rendre compte de la taille de l'escargot. C'est très pédagogique !

Nous avons appris ensemble comment identifier les escargots présents dans notre jardin. Nos observations s'affinent avec l'expérience. Nous savons maintenant ce que nous devons observer chez un escargot inconnu pour pouvoir l'identifier. **L'observation mensuelle est un rituel qui nous plaît beaucoup et nous permet de cultiver le lien avec la nature. C'est une valeur essentielle à transmettre à nos enfants**”.

Stéphanie et Côme, participants à l'Opération escargots.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faire connaître les Observatoires de la biodiversité dans les territoires, en métropole et en Outre-mer, grâce à une stratégie de relais repensée et la création de réseaux d'ambassadeurs.
- Identifier de nouveaux participants à l'Opération papillons pour permettre de dynamiser la collecte de données et agrandir le périmètre de nos observations.
- Inciter les observateurs à passer à l'action en les orientant vers les solutions de notre programme Jardins de Noé.

BIODIVERSITÉ DES OUTRE-MER

CONSERVATION DES FORÊTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

La Nouvelle-Calédonie est l'un des 34 *hotspots* (points chauds) de biodiversité reconnus dans le monde. Près de 75% de la flore des forêts calédoniennes est endémique, plaçant l'archipel 4^{ème} au monde en matière d'endémisme. Pourtant, ce trésor national est durement menacé et fragilisé par les activités humaines.

NOS ÉQUIPES SUR PLACE ONT POUR MISSION DE :

- **Comprendre et évaluer** l'état de santé de la flore, les menaces et les actions de conservation existantes, afin d'élaborer des plans d'action efficaces, en collaboration avec les experts locaux et internationaux.
- **Protéger** des habitats naturels par la revégétalisation des espaces dégradés (en replantant des espèces) et le renforcement des populations d'ERM (espèces rares menacées), tout en développant les capacités des communautés locales pour la gestion et la valorisation du patrimoine naturel.
- **Informer et construire** une communauté de citoyen.ne.s mobilisé.e.s et sensibilisé.e.s à l'importance des forêts de Nouvelle-Calédonie.

L'ÉQUIPE DE NOÉ ET LES MEMBRES
DE LA TRIBU DE PETIT BORENDY
DANS UNE ACTION DE PROTECTION
D'ESPACES DÉGRADÉS



PLANTION AVEC CALEDOCLEAN

BILAN DE L'ANNÉE 2023

- Réalisation de 2 plans directeurs de conservation rédigés dans le cadre du projet de préfiguration d'un conservatoire botanique en Nouvelle-Calédonie, concernant la sauvegarde de 22 espèces en danger critique d'extinction
- 68 personnes issues des tribus formées aux métiers de ramasseur.se de graines ou de producteur.ice de plants à destination de la restauration écologique sur l'ensemble du territoire
- Organisation de conférences sur les palmiers endémiques de Nouvelle-Calédonie et sur les méthodes de restauration écologique

LE CHIFFRE-CLÉ

6 000

arbres plantés sur la Côte Oubliée, dans le cadre des projets de restauration des forêts littorales, avec des bénévoles des tribus de Borendy, et d'autres associations locales.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Durant l'année 2024, 2 nouveaux projets seront réalisés :

- Un projet sur l'îlot Nemou, une aire protégée de la province Sud, pour :
 - Faire le suivi de la faune et de la flore, en collaboration avec l'association Bird Conservation
 - Protéger les espaces sensibles (pour l'eau et la faune)
 - Lutter contre les espèces envahissantes
 - Restaurer les habitats naturels dégradés, avec la plantation de 2000 arbres
 - Valoriser le patrimoine naturel en proposant des visites guidées et des sentiers botaniques
- Un nouveau projet de conservation des palmiers et conifères de Nouvelle-Calédonie, avec des actions de réintroduction d'espèces rares dans plusieurs aires protégées du territoire



L'INFO EN +

Entre 2023 et 2024, nous avons rejoint le projet de l'association ENDEMIAS pour l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel), intitulé « En quête des plantes disparues de Nouvelle-Calédonie ». Dans ce projet, nos équipes, celles de l'Herbier de Nouvelle-Calédonie (Institut de Recherche et Développement de Nouméa) et de la Red List Authority de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature partent à la recherche de plantes qui n'ont pas été vues depuis des dizaines, voir des centaines d'années. Quatre missions sont prévues du sud au nord, pour retrouver 9 espèces disparues. Ces missions seront filmées et feront l'objet d'un documentaire.



PROSPECTIONS BOTANIQUES SUR
LE MASSIF DU KOPETO



**ENSEMBLE
NOUS AGISSONS
POUR CONSTRUIRE
UN MONDE VIVANT
ET DURABLE**

LES PARTENAIRES DE NOÉ

La Conférence de Nations Unies pour la Biodiversité (COP 15) et la directive européenne CSRD ont marqué positivement le monde économique en 2023. Noé intensifie l'accompagnement des entreprises à travers une vingtaine de partenariats engagés qui font bouger leur secteur.

On peut citer notre coopération avec le **groupe Barilla** qui intensifie son travail autour de sa filière blé en lançant un fond pour l'agroforesterie ou encore **Bouygues Immobilier** qui intègre dans toutes les résidences qui le permettent des îlots de biodiversité et mobilise l'ensemble de ses partenaires pour assurer l'implantation et le suivi de ces jardins de Noé. Un dernier exemple est celui de **WPD**, acteur du développement des énergies renouvelables avec qui nous testons de nouveaux protocoles pour assurer le maintien et le développement des pollinisateurs sauvages sur leurs installations.

Enfin, nous sommes heureux de compter parmi nos mécènes l'enseigne **Auchan** qui a co-construit avec **Naé (une marque du groupe Henkel)**, une opération nationale d'arrondi en caisse.

Les fonds collectés permettront à Noé de déployer ses actions pour la sauvegarde des pollinisateurs en France.



Auchan déploie une stratégie climat qui intègre les enjeux de biodiversité. Avec Noé, nous avons sensibilisé client.e.s et collaborateur.ices à cette dimension essentielle, en lien avec la marque partenaire N.A.É dont nous partageons les engagements ∞



Enfin, nous sommes heureux de compter parmi nos mécènes l'enseigne Auchan -et bien sûr ses client.e.s- avec qui nous avons co-construit avec Naé (une marque du groupe Henkel), une opération nationale d'arrondi en caisse. Les fonds collectés permettront à Noé de déployer ses actions pour la sauvegarde des pollinisateurs en France.

«Auchan déploie une stratégie climat qui intègre les enjeux de biodiversité. Avec Noé, nous avons sensibilisé client.e.s et collaborateur.ices à cette dimension essentielle, en lien avec la marque partenaire N.A.É dont nous partageons les engagements».

Béatrice Javary,
Directrice RSE chez Auchan Retail France



© Béatrice Javary

ENTREPRISES ET FONDATIONS

3F

AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales)

AGRICONFIANCE

AGROMOUSQUETAIRES

AUCHAN

BANQUE DE FRANCE

BARILLA

BLUE WHALE

BOUYGUES IMMOBILIER

BRICOMARCHE

CAPS VERT (Filière CRC)

CDC BIODIVERSITE

CMS FRANCIS LEFEBVRE

CHANEL

CIEL D'AZUR LABS

COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

CRC (CAPS VERT)

EARTHTRANGER

ELEPHANT CRISIS FUND

EUROGERM

FONDATION ALBERT II DE MONACO

FONDATION AUDEMARS-WATKINS

FONDATION DANIEL & NINA CARASSO

FONDATION DE FRANCE

FONDATION EUROFINS

FONDATION FORVIA

FONDATION FRANKLINIA

FONDATION GEOTEC

FONDATION NATURE ET DÉCOUVERTES

FONDATION PLACOPLATRE

FONDATION ROTHSCHILD&CO4GENERATIONS

FONDATION SISLEY D'ORNANO

FONDATION SOFI TUCKER

FONDATION HUMUS

FONDATION SEGRÉ

FORVIA

IMECA (filiale du groupe Michelin)

KERING

LU / GROUPE MONDELEZ

MONDELEZ INTERNATIONAL

MOUSQUETAIRES

N.A.E. / GROUPE HENKEL

NUTRITION & SANTE

PACHAMAMA

PANGOLIN CRISIS FUND

PHYTODESS / DESSANGE

RTE (Réseau de Transport d'Électricité)

SERCE (Syndicat des entreprises de réseau de construction électrique)

VAL'EPI

WPD

MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET CENTRES DE RECHERCHES

AFD (AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT)

AGENCE CONGOLAISE DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTÉGÉES

APEF - PROGRAMME D'APPUI À LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES FRAGILES DU TCHAD (PROGRAMME DE L'UNION EUROPÉENNE)

FEM (FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL, EN ANGLAIS GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY, GEF)

IRD (INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT)

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIÈRE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PÊCHE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TCHAD

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NIGER

MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA CULTURE

MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PÊCHE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TCHAD

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

PARC NATIONAL DE MOHÉLI

PROVINCE SUD ET NORD DE NOUVELLE-CALÉDONIE

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

UNION EUROPÉENNE

PARTENAIRES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS NATIONALES

AGENCE NORMANDE DE LA BIODIVERSITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ D'OCCITANIE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

ACTA (LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES)

AGORA COOPÉRATIVE AGRICOLE

ARTHROPOLOGIA

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

ARVALIS (INSTITUT DU VÉGÉTAL)

ASSOCIATION DES PLUS BEAUX JARDINS DE FRANCE

BEE FRIENDLY

B&L EVOLUTION

BIODIVERCITY

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

CIBI (CONSEIL INTERNATIONAL BIODIVERSITÉ ET IMMOBILIER)

COOP DE MANSLE

COOPÉRATIVE DAUPHINOISE

CDC (LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS) BIODIVERSITÉ

CRC

DIJON CEREALES

ECOPHYTO

EUREDEN

FÉDÉRATION DES CLUBS CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE (CPN)

HAULLER

INRAE

INRIA

LABORATOIRE ESE – UNIVERSITÉ PARIS SACLAY

LA TRICHERIE COOPÉRATIVE AGRICOLE

LES PETITS DÉBROUILLARDS

OAB (OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ)

ONB (OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ)

OPIE

PATRINAT

SCARA

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

SOLAGRO

TELA BOTANICA

UMS PATRIMOINE NATUREL

UNION NATIONALE DES CPIE (CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT)

UNION PROFESSIONNELLE DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

VALFRANCE

VIGIE-NATURE (MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE ET OFB)

PARTENAIRES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

ABOYERD

AFRICAN PARKS

APEF

A ROCHA GHANA

ASSOCIATION 2MAIN

AWF (AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION)

BARAKA SHEA BUTTER LTD.

BRL INGÉNIERIE

CAMGEW

CFSI FONDATION DE FRANCE

CHAD VOLUNTEERS, TCHAD

CERAF NORD

CERCLE DES AMIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LÉRÉ

COLIA

COMITÉ DE GESTION ENVIRONNEMENTAL DE BORENDY

CONSERVATION INTERNATIONAL

CONSERVE GLOBAL

CZIP

ENDEMIA

FERME DE SARA

HELP

ICRAF

IHD

JANE GOODALL INSTITUTE

LKMA

NATURE+

NATURAL HISTORY MUSEUM OF MONTENEGRO

NORTHCODE GHANA

ORGIIS GHANA (ORGANISATION FOR INDIGENOUS INITIATIVES AND SUSTAINABILITY)

PAGSUNG ASSOCIATION

PROVINCE SUD

RADIO VOIX DE ZAH SOO, TCHAD

RENATURA

RÉSEAU NATIONAL DE SOUTIEN AUX VEUVES ET ORPHELINS

RE:WILD

SOCIETY FOR THE

PROTECTION OF PRESPA

SOS IUCN

TALMOND LTD.

TFFC (TROPICAL FOREST FOOD AND COSMETICS)

TFRD (TROPICAL FOREST AND RURAL DEVELOPMENT)

TROUPE THÉÂTRALE LA LUMIÈRE DE MABADJIN

WAPCA (WEST AFRICAN PRIMATE CONSERVATION ACTION)

WELL GROUNDED

AFFILIATION ET RÉSEAUX

1% FOR THE PLANET

ACT4NATURE INTERNATIONAL

APPEL POUR UNE CONSTITUTION ÉCOLOGIQUE

COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

CHAD VOLUNTEERS

CPN (CONNAÎTRE ET

PROTÉGER LA NATURE)

FÊTE DE LA NATURE

FÊTE DES MARES

FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ

GLOBAL SHEA ALLIANCE

GRAINE ÎLE-DE-FRANCE

NATURE PARIF

SERVICE CIVIQUE

STOP PESTICIDES

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

“

En faisant évoluer le cahier des charges de sa filière « Moelleux & Responsable », Harrys a placé la biodiversité et l'agroforesterie au centre de notre démarche, tout en souhaitant s'orienter davantage vers des engagements de résultats. Le sujet de la manière de mesurer la biodiversité, condition indispensable pour évaluer la performance de nos actions dans ce domaine, est devenu un point majeur et travailler avec Noé nous a permis de mettre un pied à l'étrier en commençant à mesurer nos impacts, et à animer l'ensemble de la filière sur ce sujet stratégique. Pour l'agroforesterie comme pour la biodiversité, notre stratégie repose sur une totale co-construction de notre démarche avec nos partenaires. Ce projet a renforcé notre conviction que pour les transitions agricoles, chaque maillon de la chaîne doit trouver son intérêt, jusqu'aux agriculteurs qui sont le pilier sur lequel repose notre capacité à nourrir durablement nos consommateurs»

Fabien Guillot,
Directeur des achats farines, Barilla France




© Fabien Guillot

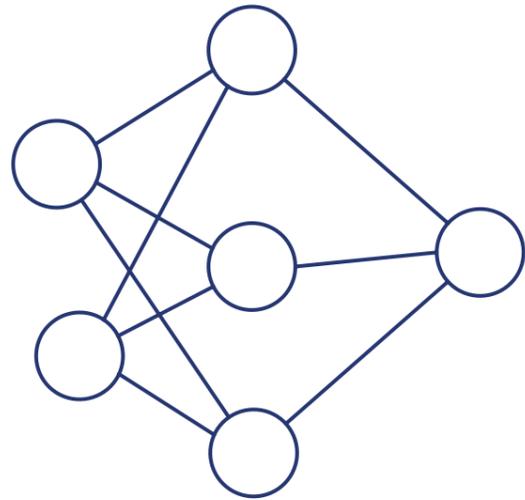


NOTRE GOUVERNANCE

L'ÉQUIPE D'AGENTS
COMMUNAUTAIRES DANS LE PARC
NATIONALE DE ZAH SOO AU TCHAD

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2023



LE BUREAU

Arnaud GRETH

Président Fondateur, biologiste et vétérinaire

Dominique ROYET

Vice-Présidente, Co-Fondatrice chez Hyssop

Pierre CARRET

Vice-Président, Directeur des subventions CEPF

Thierry GOZLAN

Trésorier, Vétérinaire, entrepreneur et militant pour la défense de la biodiversité

Emmanuelle BÉRENGER
Ingénieure Forestier

Roseline C. BEUDELS
Biologiste

David BRUGIÈRE
Directeur de Projets à BRL
Ingénierie

Arnaud COLLIN
Chargé de développement Spygen

Rémi GOUIN
Ingénieur agronome

Jean-François LAGROT
Vétérinaire / Reporter

François MACQUET
Directeur financier

Jean-Yves PIROT
membre fondateur, consultant
en écologie et conservation

Jean-Christophe VIÉ
Biologiste de la Conservation,
Directeur Fondation Franklinia



LA SALLE DE CONTRÔLE EN
FONCTION 24H/24 DANS LE PARC
NATIONAL DE ZAH SOO AU TCHAD

© V. Caffré / Noé

NOTRE BILAN FINANCIER

CENTRE DE PRODUCTION DE NOIX
DE KARITÉ À ANKASA (GHANA)



HABITANTE DU PARC NATIONAL DE ZAH SOO AU TCHAD

Noé continue sa **croissance constante** affichant des recettes en hausse de 11% en 2023 (23% en moyenne depuis 2020). Cette croissance s'explique surtout par la hausse des budgets à l'international (+23% soit +1.3M€). Le Parc National de Zah Soo au Tchad a atteint un stade de stabilisation de son activité, alors que le Parc National de Konkouati-Douli au Congo est en pleine croissance. Au Cameroun, nos projets se développent sur de nouvelles zones d'intervention. **L'international représente 77% de l'activité globale de Noé.**

Quant au Pôle National, il représente 10%, et le fonctionnement de l'association 12%. Cette répartition reste très stable au cours des années.

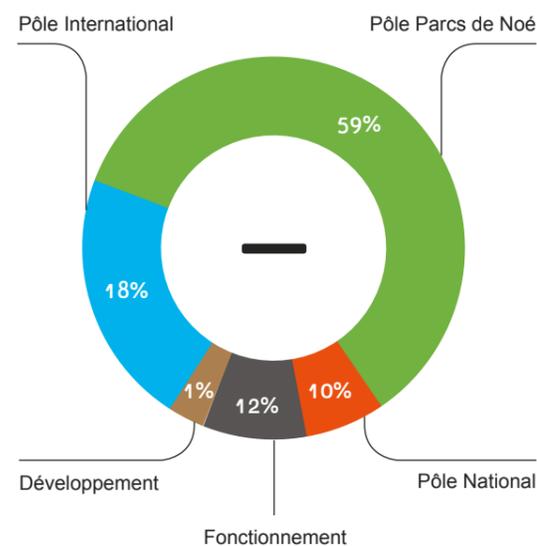
Noé a également intégré à sa stratégie globale une **volonté de diversification des recettes**. Les **fonds privés ont ainsi augmenté de +15%** par rapport à l'année dernière, leur part atteignant aujourd'hui 31% des recettes de l'association.

Toutefois, les **événements observés au Niger en juillet 2023** ont fortement impacté les financements de Noé sur la Réserve de Termit et Tin-Toumma au Niger. Une partie des financements potentiels a été ainsi suspendue. Néanmoins, Noé a fait le choix de maintenir une activité minimum sur place en travaillant étroitement avec les communautés nomades de la réserve et les autorités. **Cette mobilisation en fonds propres de l'association explique le déficit de -370 823€ observé en 2023.**

CHARGES EN €

	851 725
Pôle National	
	1 604 299
Pôle International	
	5 160 408
Pôle Parcs de Noé	
	60 047
Développement	
	1 062 938
Fonctionnement	

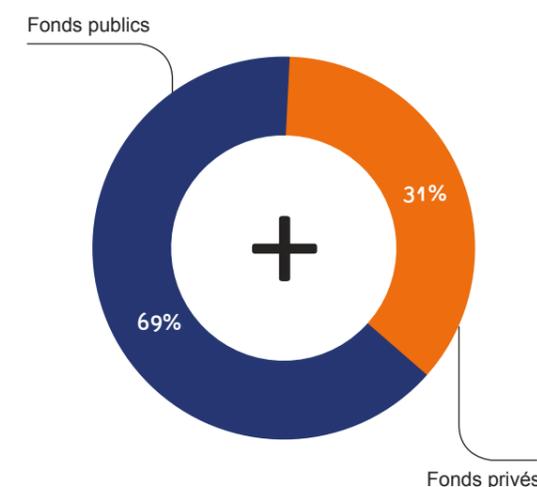
TOTAL 8 739 416 €



PRODUITS EN €

Fonds privés	2 624 786
Fonds publics	5 743 807

TOTAL 8 368 593 €



RÉSULTAT ANNUEL - 370 823 €

ÉVOLUTION CHARGES ET PRODUITS EN €

	2021	2022	2023	VARIATION
Total charges	7 241 761	7 283 375	8 739 416	20%
Total produits	7 289 487	7 527 575	8 368 593	11%

